Inventaires naturalistes sur le Cirque de l'Essonne - 2016

Communes de Lisses, Villabé et Corbeil-Essonnes



Cette étude a bénéficié d'une aide financière du Conseil départemental de l'Essonne au titre de sa politique sur les Espaces Naturels Sensibles









<u>Crédits photographiques</u> : Estelle Duchemann, NaturEssonne, sauf mention contraire

Rédigé en février 2017

Étude réalisée par NaturEssonne

Siège social:

10 place Beaumarchais 91600 Savigny-Sur-Orge SIRET: 40062440900027

Coordination du projet	Estelle DUCHEMANN
Inventaires floristiques	Référent: Estelle DUCHEMANN Observateurs: Alain FONTAINE, Georges FOUILLEUX, Mathieu GOUIRAND, Jean-Philippe HUET & Sylvie MAJOREL
Inventaires herpétologiques	Référent : Estelle DUCHEMANN Observateurs : David CHEVREAU, Mathieu GOUIRAND & Marcel DHINZELIN
Inventaires avifaunistiques	Référent : Gilles TOURATIER Observateurs : Christian SOEBERT & Jean-Pierre DUCOS
Inventaires entomologiques	Référents: Estelle DUCHEMANN & Christine PRAT Observateurs: Axel DEHALLEUX, Maria GALET, Akaren GOUDIABY, Mathieu GOUIRAND, Oriane JOSSERAND, Claire SAX & Rémi VILLALTA
Inventaires mammalogiques	Référents: Estelle DUCHEMANN & Michelle REMOND Observateurs: Mathieu GOUIRAND, Camille HUGUET & Françoise STIEFATER
Rédaction du rapport - Cartographies	Camille HUGUET supervisée par Estelle DUCHEMANN
Relecture	Odile CLOUT, Estelle DUCHEMANN, Annie DUVAL, Martine LACHERE, Claire PLANQUOIS & Christian SOEBERT
Soutien financier	Conseil départemental de l'Essonne, DRIEE de l'Île-de- France, NaturEssonne

NaturEssonne remercie tous les bénévoles pour leur contribution aux inventaires qui ont permis d'acquérir un socle solide de connaissances naturalistes sur le Cirque de l'Essonne.

Elle exprime également ses remerciements au CDENS et à la DRIEE pour leur soutien financier à la finalisation de ce projet.

Enfin, un grand merci est délivré au collectif « Le Cirque de l'Essonne à Cœur » et plus particulièrement à Annie Duval et Claire Planquois pour leur implication tout au long du projet, pour leur assistance régulière lors des sessions de terrain, comme pour les nombreuses informations transmises qui ont permis de mieux s'approprier le contexte si particulier du site et de ses enjeux.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE A UTILISER

HUGUET Camille & Estelle DUCHEMANN (2017), Inventaires naturalistes sur le Cirque de l'Essonne 2016, Communes de Lisses, Villabé et Corbeil-Essonnes, *NaturEssonne*, 76.

ABREVIATIONS

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

ANSRf: Assemblée Nationale et Sénat de la République française

CAECE: Communauté d'Agglomération d'Évry-Centre-Essonne

CDENS91 : Conservatoire Départemental des Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne

CORIF : Centre ornithologique d'Île-de-France

CSRPN: Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

DIREN: Direction régionale de l'environnement

DRIEE: Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie

EBC: Espace Boisé Classé

EBCC: European Bird Census Concil

ENS: Espaces Naturels Sensibles

EPP: Espace Paysager Protégé

ÎdF: Île-de-France

INPN: Inventaire national du patrimoine naturel

LPO: Ligue pour la Protection des Oiseaux

MNHN: Muséum national d'histoire naturelle

ONCFS: Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

OPIE : Office pour les insectes et leur environnement

PDIPR : Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

PLU: Plan Local d'Urbanisme

PRAO : Plan Régional d'Action en faveur des Odonates

SEF : Société Entomologique de France

SEOF : Société d'Etudes Ornithologiques de France

SFEPM : Société française pour l'étude et la protection des mammifères

SFO: Société Française d'Odonatologie

SHF: Société herpétologique de France

SIG: Système d'information géographique

SNPN: Société Nationale de Protection de la Nature

SPN: Service du Patrimoine Naturel

STOC: Suivi Temporel des Oiseaux Communs

UICN: Union internationale pour la conservation de la nature

ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

SOMMAIRE

1.1 Projet1.2 Missions de NaturEssonne.2 Présentation du site d'étude	8 9
	9 9
2 Présentation du site d'étude	9
2.1 Localisation	
2.2 Géomorphologie	11
2.3 Occupation du sol	11
2.4 Activités humaines et aspects fonciers	15
3 Contexte écologique	16
3.1 Espaces Naturels Sensibles	16
3.2 Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique	17
4 Mesures de protection	18
5 Les facteurs influençant l'évolution de la zone	19
6 Intérêts faunistique et floristique	22
6.1 La flore	23
6.1.1 Méthodologie	23
6.1.2 Description du cortège floristique	23
6.1.3 Description de quelques espèces	27
6.1.4 Conclusion	29
6.2 Les amphibiens	29
6.2.1 Méthodologie	29
6.2.2 Description du cortège batracologique	30
6.2.3 Description de quelques espèces	31
6.2.4 Conclusion	31
6.3 Les oiseaux	32
6.3.1 Méthodologie	32
6.3.2 Description du cortège avifaunistique	32
6.3.3 Description de quelques espèces	36
6.3.4 Conclusion	37
6.4 Les odonates	38
6.4.1 Méthodologie	38
6.4.2 Description du cortège odonatologique	38
6.4.3 Description de quelques espèces	41

6.4.4 Conclusion	42
6.5 Les rhopalocères	42
6.5.1 Méthodologie	42
6.5.2 Description du cortège des rhopalocères	42
6.5.3 Description de quelques espèces	44
6.5.4 Conclusion	45
6.6 Les chiroptères	46
6.6.1 Méthodologie	46
6.6.2 Description du cortège chiroptérologique	46
6.6.3 Description de quelques espèces	47
6.6.4 Conclusion	47
6.7 Le Campagnol amphibie	47
6.7.1 Méthodologie	47
6.7.2 Résultats des prospections	48
6.8 Autres groupes recensés	49
6.8.1 Les reptiles	49
6.8.2 Les orthoptères	51
6.8.3 Les hétérocères	53
6.8.4 Les autres insectes	54
7 Intérêts des habitats	57
8 Intérêts fonctionnels	59
9 Intérêts patrimoniaux complémentaires	59
9.1 Intérêt géologique	59
9.2 Intérêt paysager	60
9.3 Intérêt historique	61
10 Une ZNIEFF sur le Cirque de l'Essonne ?	61
10.1 Critères de délimitation de la zone	61
10.2 Bilan des habitats remarquables	62
10.3 Bilan des espèces remarquables	63
10.4 Liens écologiques et fonctionnels avec d'autres ZNIEFF.	64
11 Conclusion générale	65
Bibliographie	66
Webographie	68
Annexes	69

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du Cirque de l'Essonne	9
Figure 2 : Localisation du site d'étude au sein du réseau hydrographique essonnien	
Figure 3 : Délimitation de la zone d'étude selon sa géomorphologie	
Figure 4 : Mise en place du méandre du Cirque de l'Essonne (Viette 2004b)	11
Figure 5 : Occupation du sol du Cirque de l'Essonne	
Figure 6 : Friche arbustive des coteaux calcaires en cours de fermeture	13
Figure 7 : Friches herbacées du coteau calcaire sur Villabé aux Coudras (1er plan), avec une	
sur les cultures (dans le fond) et les cités Darblay (à droite)	
Figure 8 : Surfaces de la zone d'étude occupées par les différents types de milieux	
Figure 9 : Mitage dans la zone humide	
Figure 10 : Alternance des boisements avec des zones ouvertes humides	
Figure 11 : Grande mare du Cirque de l'Essonne	
Figure 12 : Grande friche humide au sud-ouest de la zone humide	
Figure 13 : Activités humaines sur le Cirque de l'Essonne	15
Figure 14 : Jardins potagers de non-droit sur la zone humide du Cirque de l'Essonne	.16
Figure 15 : Dépôt d'ordures	
Figure 16 : Zonages des ENS sur les communes de Lisse, Corbeil-Essonnes et Villabé	
Figure 17 : ZNIEFF situées à proximité du Cirque de l'Essonne	
Figure 18 : Mesures de protection sur le Cirque de l'Essonne, hors zones de préemption ENS	
Figure 19 : Évolution des milieux de la zone d'étude de 2003 à 2016	
Figure 20 : Sentier des coteaux calcaires	
Figure 21: Constructions aux Coudras (Morelli 2012)	
Figure 22 : Localisation des espèces végétales rares sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 23: Localisation des espèces végétales menacées sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 24 : Localisation des espèces végétales déterminantes ZNIEFF sur le Cirque de l'Esson	
Figure 25 : Localisation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le Cirque de l'Essor	-
1 igure 25 : Locansation des especes vegetales exotiques envantssantes sur le enque de l'Esso.	26
Figure 26 : Equisetum fluviatile avec à sa droite la Renouée du Japon (Reynoutria japonica),	
espèce exotique envahissante	
Figure 27 : Samolus valerandi	
Figure 28 : Petite friche humide	
Figure 29 : Euphorbia platyphyllos dans la petite friche humide le long du champ	
Figure 30 : Tapis de Ranunculus circinatus observé sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 31 : Localisation des espèces d'amphibiens sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 32 : Relâché d'un mâle de Triturus cristatus après sa capture à l'épuisette	
Figure 33 : Localisation des espèces d'oiseaux rares en Ile-de-France et en Essonne	
Figure 34 : Localisation des espèces d'oiseaux menacées à l'échelle nationale sur le Cirque	
l'Essonne	
Figure 35 : Localisation des espèces d'oiseaux menacées à l'échelle régionale sur le Cirque	
l'Essonne	
Figure 36 : Localisation des espèces d'oiseaux déterminantes ZNIEFF sur le Cirque de l'Essor	
3	
Figure 37 : Exuvie de Sympetrum sanguineum	
Figure 38 : Localisation des espèces d'odonates menacées sur le Cirque de l'Essonne	

Figure 39 : Localisation des espèces d'odonates déterminantes ZNIEFF sur le Cirque de l'E	ssonne
Figure 40 : Mâle de Lestes dryas observé sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 41 : Femelle de Coenagrion pulchellum observée sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 42 : Localisation des espèces de rhopalocères à enjeux sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 43 : Femelle de Thecla betulae observée en lisière sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 44 : Apatura ilia abimé observé sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 45 : Localisation des espèces de chiroptères sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 46 : Localisation des secteurs prospectés à la recherche du Campagnol amphibie	
Figure 47 : Localisation des espèces de reptiles observées sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 48 : Orvet fragile observé sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 49 : Localisation des espèces d'orthoptères à enjeux observées sur le Cirque de l'E	
Eigens 50 - Dyggelia mitidala akaamii ayala Cingya da PEgganga	
Figure 50 : Ruspolia nitidula observé sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 51: Localisation de certaines espèces d'hétérocères sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 52 : Mantis religiosa observée sur la zone à urbaniser des Coudras	
Figure 53 : Localisations de certaines espèces d'insectes sur le Cirque de l'Essonne	
Figure 54 : Habitats naturels du Cirque de l'Essonne répertoriés sur les communes de Li	
Villabé (Alisea SARL 2015a)	
Figure 55 : Intérêts géologiques du Cirque de l'Essonne (Viette 2004a)	
Figure 56 : Habitats naturels remarquables recensés sur le Cirque de l'Essonne (Alisea	
2015a)	
TABLE DES TABLEAUX Tableau I : Typologia des buit milioux définis nour correctérisor l'accumation du sel du Cir	rana da
Tableau I : Typologie des huit milieux définis pour caractériser l'occupation du sol du Cir l'Essonne	
Tableau II : Classes de rareté	
Tableau III : Catégories de menace selon les listes rouges de l'Union internationale p	
conservation de la nature (UICN)	
Tableau IV : Statuts des espèces végétales à enjeux du Cirque de l'Essonne	
Tableau V : Statuts des espèces d'amphibiens observées sur le Cirque de l'Essonne	
Tableau VI : Comportements permettant d'établir la catégorie de nidification selon EBCC.	
Tableau VII : Statuts des espèces d'oiseaux observées sur le Cirque de l'Essonne	
Tableau VIII : Critères de détermination du niveau d'autochtonie des odonates (Vanappe	
2007)	_
Tableau IX : Statuts des espèces de libellules observées sur le Cirque de l'Essonne	39
Tableau X : Statuts des espèces de rhopalocères observées sur le Cirque de l'Essonne	43
Tableau XI: Statuts des espèces de reptiles observées sur le Cirque de l'Essonne	49
Tableau XII : Statuts des espèces d'orthoptères observées sur le Cirque de l'Essonne	
Tableau XIII : Statuts des espèces d'hétérocères observées sur le Cirque de l'Essonne	53
Tableau XIV : Autres groupes d'insectes recensés sur le Cirque de l'Essonne et leurs statut	
Tableau XV : Habitats remarquables des communes de Lisses et Villabé sur le Cirque de l'E	
(Alisea SARL 2015a)	57
Tableau XVI: Espèces déterminantes ZNIEFF observées sur le Cirque de l'Essonne	63

1 Presentation du projet

1.1 PROJET

Le Conservatoire Départemental des Espaces Naturels Sensibles (CDENS91) mène depuis plusieurs années des actions sur le « Cirque de l'Essonne » en vue d'améliorer les connaissances de cette entité géographique et naturelle, et ce, afin de la mettre en valeur grâce à la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS). À cet effet, un diagnostic écologique avait été commandité en 2003 par le CDENS auprès du bureau d'étude « Les Snats » (Carrière 2003). Malheureusement, en raison du temps imparti, celui-ci n'avait pas été en mesure de réaliser des inventaires dits précoces ou tardifs et donc de recenser les espèces présentes à ces périodes.

En 2015, NaturEssonne a été approchée par le collectif « Le Cirque de l'Essonne à Cœur ». Il s'agit d'associations qui se sont réunies et mobilisées pour défendre et préserver cet espace naturel. Cette même année, NaturEssonne, en tant qu'association d'études et de protection de la nature, s'est déplacée sur le Cirque pour constater d'une part le potentiel de la zone en terme de biodiversité, et d'autre part les dégradations opérées depuis des années sur les milieux naturels.

C'est suite à ce constat, qu'en 2016, NaturEssonne s'est proposée pour réaliser des inventaires naturalistes complémentaires sur le site du Cirque de l'Essonne. Ces inventaires ont été réalisés avec le soutien financier du Conseil départemental et, dans le cadre du Plan Régional d'Action en faveur des Odonates (PRAO) 2013-2017, de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE). L'objectif du projet est donc d'une part de mettre à jour les données faunistiques et floristiques acquises en 2003, et d'autre part, de les compléter par une vingtaine de prospections s'étalant du début du printemps à la fin de l'été. En fonction des résultats des inventaires, NaturEssonne proposera d'intégrer le Cirque de l'Essonne à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) afin d'amorcer une démarche de reconnaissance du site pour les espèces remarquables qu'il abrite, et d'inciter à la mise place de mesures de protection et de gestion appropriées de ses milieux naturels. En conséquence, le présent rapport s'articule selon le plan de référence des différents critères à renseigner dans une fiche de création de ZNIEFF.

1.2 MISSIONS DE NATURESSONNE

Dans ce cadre, les missions investies par NaturEssonne visent à :

- Réaliser une expertise floristique (par l'établissement d'une liste d'espèces non exhaustive, sans caractérisation d'habitats).
- Réaliser une expertise faunistique, notamment sur les amphibiens, les oiseaux, les odonates, les rhopalocères et les chiroptères, enrichie par une prospection dédiée au Campagnol amphibie.
- Saisir toutes les données récoltées sur la base de données Cettia.
- Rédiger un rapport d'étude mettant en évidence les enjeux faunistiques et floristiques.
- Rédiger une fiche de synthèse pour la création d'une ZNIEFF sur le site d'étude.

2 Presentation du site d'etude

2.1 LOCALISATION

Le Cirque de l'Essonne est situé en région Île-de-France, au nord-est du département de l'Essonne sur les communes de Corbeil-Essonnes, Lisses et Villabé (Figure 1). Il est situé juste avant la confluence de la rivière Essonne avec la Seine (Figure 2) et en aval des marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine dont il est le dernier maillon.

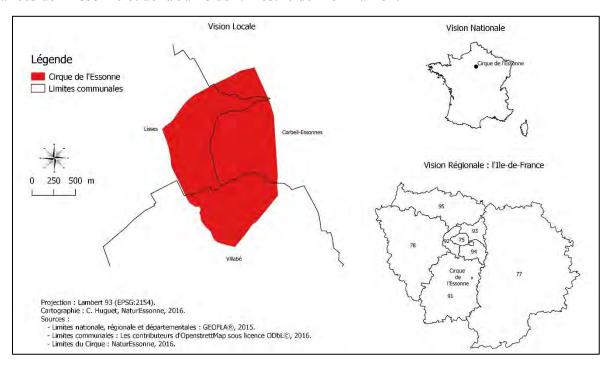


Figure 1 : Localisation du Cirque de l'Essonne

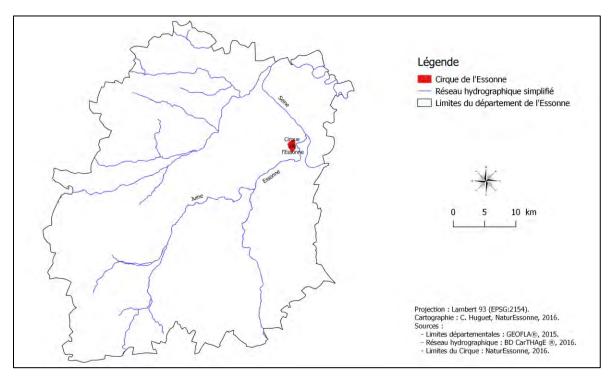


Figure 2 : Localisation du site d'étude au sein du réseau hydrographique essonnien

La délimitation de la zone d'étude s'est faite selon les tracés des grands axes de transports et les fronts d'urbanisation qui enclavent l'entité écologique (Figure 3), mais surtout selon sa géomorphologie (Viette 2004a). Le nord du site est délimité par la départementale D26, l'ouest par la D260, l'est par la voie de chemin fer et le sud par l'espace urbain. La zone d'étude s'étend ainsi sur une mosaïque d'habitats d'une superficie d'environ 190 hectares.

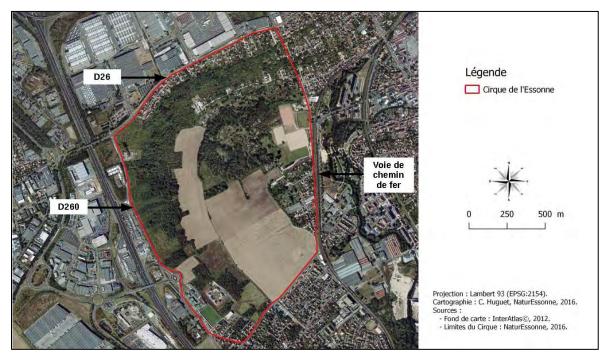


Figure 3 : Délimitation de la zone d'étude selon sa géomorphologie

2.2 GEOMORPHOLOGIE

Le Cirque de l'Essonne est une entité géomorphologique naturelle formée au Quaternaire par le passage de la rivière Essonne (Viette 2004b). Le substrat rocheux du plateau de Brie a ainsi progressivement été érodé selon le tracé de son dernier méandre pour rejoindre la Seine, jusqu'à façonner le relief actuel du Cirque, en forme d'amphithéâtre (Figure 4). À l'ouest, les coteaux calcaires sont les témoins de la phase de creusement tandis que dans le fond du Cirque, où la rivière Essonne coulait autrefois, les alluvions anciennes à dominante tourbeuse sont le résultat du phénomène d'alluvionnement du méandre. Aujourd'hui la rivière s'écoule plus à l'est.

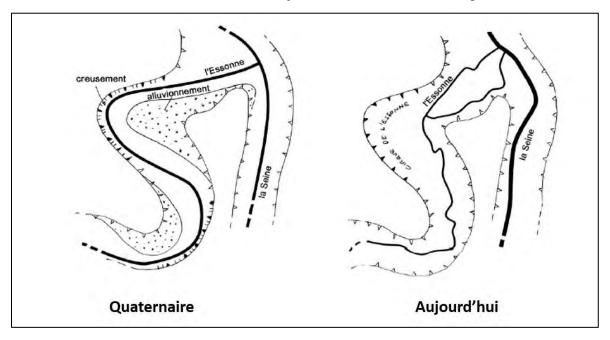


Figure 4 : Mise en place du méandre du Cirque de l'Essonne (Viette 2004b).

2.3 OCCUPATION DU SOL

2.3.1.1 Méthodologie

En 2003, un diagnostic écologique du Cirque de l'Essonne a été réalisé par le bureau d'études « Les Snats» dans lequel les grandes unités écologiques ont été définies par photo-interprétation couplée à des relevés de végétation (Annexe I). Sous Système d'information géographique (SIG), ces unités écologiques ont été reproduites, puis ajustées à la situation actuelle à l'aide des photographies aériennes de Google Maps de 2016. Cependant, étant donné l'absence de relevés phytosociologiques permettant de confirmer l'unité écologique en place, il a été décidé de raisonner à une échelle plus large et de parler de typologie de milieux. Ainsi à chaque unité écologique a été associé un type de milieu, parmi les huit définis (Tableau I). La classification s'est faite selon la strate de la végétation (sa hauteur), le caractère humide ou sec du sol, le caractère naturel ou anthropique de la zone, ainsi que selon l'usage appliqué en 2016 à la parcelle.

Tableau I : Typologie des huit milieux définis pour caractériser l'occupation du sol du Cirque de l'Essonne

Type de milieux	Définition	Unité écologique définie par Les Snats en 2003
Milieux ouverts	Zones dominées par une végétation herbacée. Il peut s'agir de jachères.	Friche herbacée, Ourlet herbacé et Arrhénathéraie de berme
Milieux fermés	Zones dominées par une végétation ligneuse, c'est-à-dire arbustive ou arborée.	Ormaie ancienne et Ormaie récente
Milieux ouverts humides	Végétation herbacée adaptée au sol humide, c'est-à-dire qui conserve l'eau au moins une partie de l'année.	Friche humide
Milieux fermés humides	Végétation arborée adaptée au sol humide, c'est-à-dire qui conserve l'eau au moins une partie de l'année.	Peupleraie et Saulaie-frênaie
Mares	Petites dépressions composées d'eau libre la majorité de l'année.	Mare
Zones cultivées	Terres arables cultivées de manière intensive.	Culture
Zones urbaines	Zone occupée essentiellement par des constructions d'habitation mais aussi par des espaces sportifs, des routes	Zones urbanisées
Zones naturelles mitées	Conséquence de l'étalement urbain qui va grignoter le milieu naturel comme ici l'implantation de zones de maraîchage.	Zones maraîchères et mitage

2.3.1.2 Résultats

Le Cirque de l'Essonne est composé d'une mosaïque d'habitats aussi bien naturels qu'anthropiques (Figure 5).

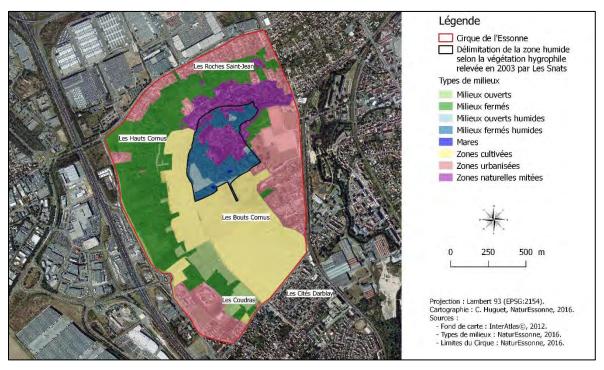


Figure 5 : Occupation du sol du Cirque de l'Essonne

La majorité des coteaux calcaires est occupée par des milieux dits fermés, c'est-à-dire par une végétation arborescente ou de friches arbustives liées à la présence d'anciens vergers (Figure 6). Environ 50 hectares de surfaces agricoles cultivées s'étalent des versants est des coteaux jusque dans la partie basse du Cirque, aux Cités Darblay (Figure 7 et Figure 8). Seule la partie sud du relief possède des friches herbacées ou des zones de jachères, autrement dit des milieux ouverts, en raison de l'absence de mise en culture par l'agriculteur de ces parcelles en 2016 (Figure 8).



Figure 6 : Friche arbustive des coteaux calcaires en cours de fermeture



Figure 7 : Friches herbacées du coteau calcaire sur Villabé aux Coudras (1er plan), avec une vue sur les cultures (dans le fond) et les cités Darblay (à droite)

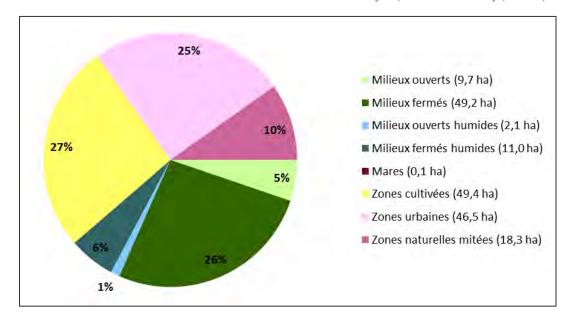


Figure 8 : Surfaces de la zone d'étude occupées par les différents types de milieux

Les zones les plus anthropisées, c'est-à-dire les secteurs urbanisés, sont situées au nord du Cirque, sur la commune de Lisses au lieu-dit des Roches Saint-Jean, à l'est sur Corbeil-Essonnes avec la présence d'espaces sportifs et d'habitations, et au sud sur la commune de Villabé, aux environs des Coudras (Figure 5). Les secteurs bien urbanisés s'étendent sur plus de 25 % de la zone d'étude, soit presque l'équivalent des surfaces cultivées (Figure 8).

Dans la plaine alluviale, c'est-à-dire plus au centre et à l'ouest de la zone d'étude, se trouve une véritable zone humide caractérisée par l'affleurement de la nappe souterraine et d'un sol

tourbeux résultant des dépôts d'alluvions anciennes. D'après la cartographie des unités écologiques établie par le bureau d'études « Les Snats » en 2003 (Carrière 2003), et en se basant sur la présence de végétation hygrophile, la zone humide s'étendrait sur au moins 20 hectares (Figure 5). À Corbeil-Essonnes, la présence de jardins potagers de non droit comme celle d'habitations de fortune (Figure 9), contribue au mitage de la zone humide et rend difficile sa délimitation. Une étude pédologique complémentaire serait nécessaire pour en préciser les contours exacts.

Les milieux humides fermés sont composés de zones marécageuses mais aussi de zones ouvertes qui se succèdent sur une surface de 11 hectares (Figure 8 & Figure 10). Dans les boisements humides, deux mares ont été répertoriées et caractérisées auprès de la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) par l'association Corbeil-Essonnes-Environnement (Figure 5 & Figure 11). Les milieux ouverts humides ne représentent que 1 % du site (Figure 8). On peut notamment remarquer la présence d'une grande friche humide située au sud-ouest de la zone humide (Figure 5 et Figure 12). Enfin, il existe un ru (dénommé « ruisseau ») qui descend de la route de Lisses jusqu'à la zone humide où se trouvent également des puits, sans oublier la présence de sources affleurantes sur les coteaux dues aux poches de marnes vertes (com. pers. Annie Duval).



Figure 9 : Mitage dans la zone humide



Figure 11 : Grande mare du Cirque de l'Essonne



Figure 10 : Alternance des boisements avec des zones ouvertes humides



Figure 12 : Grande friche humide au sud-ouest de la zone humide

2.4 ACTIVITES HUMAINES ET ASPECTS FONCIERS

De manière générale, sur Lisses et Corbeil-Essonnes presque l'intégralité du Cirque appartient respectivement à l'intercommunalité et à la commune, tandis que sur Villabé seule la zone cultivée à l'ouest est propriété de la commune (Plan-programme Conseil départemental de l'Essonne 2016). Le reste dépend de propriétaires privés.

Avec 50 hectares de surfaces cultivées en 2016 sur un peu moins de 60 hectares de surfaces agricoles (Figure 8), l'agriculture est l'activité humaine la plus représentée à l'échelle de la zone d'étude. Située au cœur du Cirque, elle permet d'apprécier le paysage de relief en amphithéâtre et contraste avec la ville (Figure 13). Les parcelles cultivées sur la commune de Lisses sont des propriétés intercommunales tandis que celles de Corbeil-Essonnes et celles de Villabé situées à proximité du rond-point à l'ouest du site, sont communales. Deux agriculteurs sont en activité sur le Cirque de l'Essonne. Le premier exploite les parcelles de la commune de Lisses dont il est locataire. Le second, est propriétaire d'une partie des parcelles qu'il cultive sur Villabé et locataire des autres comme à Corbeil-Essonnes (com. pers. Annie Duval). Le site abrite également deux apiculteurs dont les ruchers sont distincts. L'un se trouve sur le chemin de mi-coteau entre les Cornus et les Hauts Cornus. L'autre est situé sur le coteau des Roches Saint-Jean (com. pers. Annie Duval).

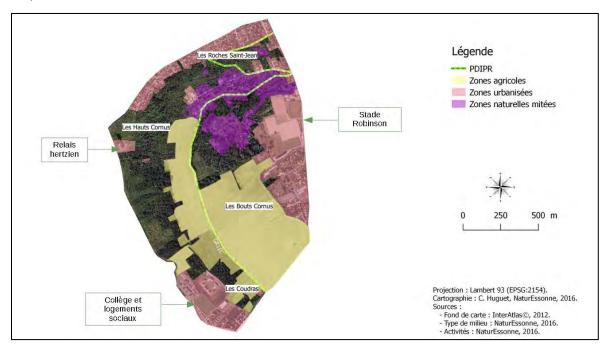


Figure 13 : Activités humaines sur le Cirque de l'Essonne

À Lisses et Corbeil-Essonnes, l'appropriation de zones naturelles s'est faite illégalement, et ce depuis plusieurs dizaines d'années (Plan-programme Conseil départemental de l'Essonne 2016). Elle contribue au mitage des milieux naturels et impacte tout particulièrement la zone humide (Figure 14).

Ces secteurs sont transformés en jardins familiaux et exploités de manières saisonnières pour le maraîchage. Il s'agit de zones de non-droit comprenant des baraquements, des cabanons, et des

logements en taule ou en dur, habités ou non, et accompagnés de dépôts sauvages (Figure 15). Ces parcelles appartiennent à l'intercommunalité pour celles situées sur la commune de Lisses et à Corbeil-Essonnes pour les autres.





Figure 14 : Jardins potagers de non-droit sur la zone humide du Cirque de l'Essonne

Figure 15 : Dépôt d'ordures

La zone d'étude héberge également des activités de loisirs comme le football et le rugby avec les stades de Robinson situés à l'est du Cirque sur Corbeil-Essonnes (Figure 13), la chasse comme le dévoile la présence de douilles usagées, ou encore la randonnée, avec la présence au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) du GR11C qui traverse le Cirque (Figure 13). Le site est également inscrit à la carte de randonnée des marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine sous le nom de « Le chemin des marais ».

Enfin, il s'agit d'un lieu de promenade pour les habitants des villes avoisinantes, et d'un lieu de vie puisque des habitations sont présentes sur le site (Figure 13).

3 CONTEXTE ECOLOGIQUE

3.1 ESPACES NATURELS SENSIBLES

L'article L142-1 du Code de l'urbanisme énonce qu' : "Afin de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels selon les principes posés à l'article L. 110, le département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles, boisés ou non."

Pour mettre en œuvre la politique ENS, les conseils départementaux disposent de trois outils : un outil foncier (via un droit de préemption qui donne une priorité pour les acquisitions foncières), un outil financier (via la Taxe d'Aménagement qui permet d'acquérir des sites ou de réaliser des travaux de gestion et/ou d'aménagement) et un outil contractuel (qui permet de passer des conventions de gestion avec les propriétaires).

Le Cirque de l'Essonne a été reconnu pour son intérêt écologique et ses enjeux environnementaux par le département de l'Essonne. Dès le début des années 90, le Conseil général de l'Essonne a engagé des moyens pour mettre en place des mesures de protection sur le Cirque.

Tout d'abord par la réalisation d'inventaires et de diagnostics, puis par des rencontres de concertation avec les élus des communes concernées. En 2016, seule une partie du site est intégrée au recensement ENS ainsi qu'au zonage de préemption des ENS (Figure 16). Malheureusement, sans convention de gestion signée par les trois communes de Lisses, Corbeil-Essonnes et Villabé, aucune mesure de gestion, de travaux de réhabilitation sanitaire, d'aménagement pour le public ou de protection au titre des ENS n'est envisageable. D'après le Schéma départemental des ENS de l'Essonne (Froc & Pecquet *coord*. 2011), l'aboutissement à une convention de gestion pour le Cirque de l'Essonne fait partie des actions à engager au titre des ENS sur la période 2012 à 2021 pour l'unité biogéographique des Vallées de l'Essonne et de la Juine.

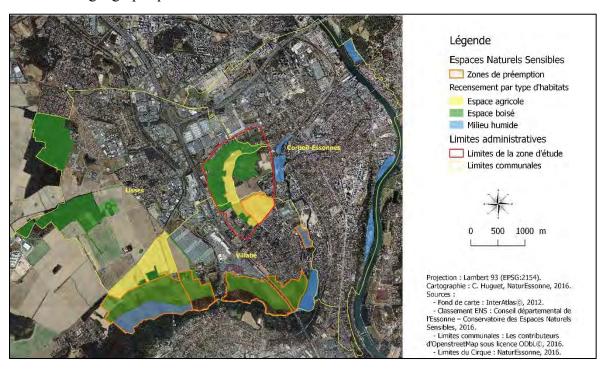


Figure 16 : Zonages des ENS sur les communes de Lisse, Corbeil-Essonnes et Villabé

Les espaces boisés et milieux humides en recensement ENS situés au sud du Cirque de l'Essonne, dans sa continuité avec la rivière Essonne, font partie des Marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine. Il s'agit de la plus grande zone humide du département. Composées de tourbières alcalines, elles abritent une avifaune ainsi qu'une flore remarquables (Froc & Pecquet *coord*. 2011).

3.2 ZONE NATURELLE D'INTERET ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Une ZNIEFF est un espace naturel inventorié en raison de son caractère écologique remarquable, c'est-à-dire de la présence d'espèces ou d'habitats patrimoniaux pour la région. Il ne s'agit pas d'une mesure de protection réglementaire mais bien d'un programme d'inventaires naturalistes et scientifiques lancé en 1982 par le ministère en charge de l'environnement. Il est utilisé comme base pour les études d'impacts et les évaluations environnementales car il signale l'existence de milieux à fort potentiel régional.

Il existe deux types de ZNIEFF. Les ZNIEFF de type I sont composées d'une ou plusieurs unités écologiques homogènes. Elles abritent au moins une espèce à enjeux de préservation importants. Les ZNIEFF de type II représentent de grands ensembles géographiques naturels qui se distinguent de la moyenne régionale et méritent à ce titre d'être préservés. Les deux zonages pouvant se superposer (CSRPN ÎdF & DIREN ÎdF 2002).

La Figure 17 dévoile les ZNIEFF situées à proximité du Cirque de l'Essonne et qui se trouvent dans sa continuité écologique et historique en raison de l'analogie de leurs habitats du fait de l'ancien tracé de la rivière Essonne à cet endroit, et de leur mitoyenneté. On peut noter la présence de ZNIEFF de type I : la Zone humide d'Echarcon du Bouchet à Mennecy avec 18 espèces déterminantes ZNIEFF (NaturEssonne 2012) et la Zone humide du Petit-Mennecy à Moulin-Galant avec 14 espèces déterminantes (Sabourin 2013). Ainsi que de ZNIEFF de type II, la Vallée de l'Essonne de Buthiers à la Seine pour sa richesse en zones humides, ses habitats caractéristiques et ses espèces exceptionnelles (Roger & Tanguy 2016).

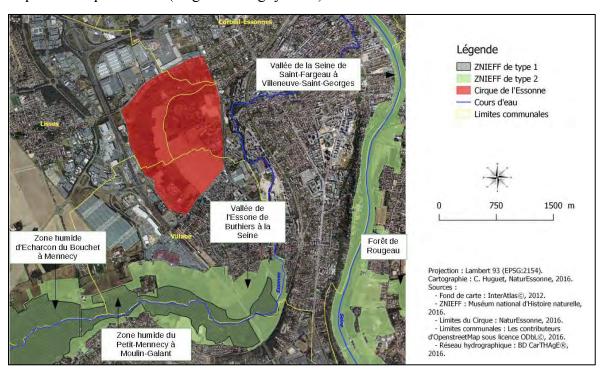


Figure 17 : ZNIEFF situées à proximité du Cirque de l'Essonne

4 Mesures de protection

Actuellement le Cirque de l'Essonne ne bénéficie d'aucune mesure de protection pour son intérêt patrimonial géologique. Cependant, pour sa naturalité, il jouit de certains outils de protection issus des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) au titre des Espaces Boisés Classés (EBC), des zones naturelles et forestière (Zones N), ou encore des zones de préemption au titre des ENS (Figure 16). Pour son patrimoine paysager, il a été classé en Espace Paysager Protégé (EPP) sur une petite partie de sa surface à Corbeil-Essonnes (Figure 18).

Le classement en zone N permet la protection des espaces naturels inclus dans ce périmètre. L'urbanisation y est interdite, ou admise sous certaines conditions. Les EBC ont pour objectif la protection des boisements. Ils empêchent tout changement d'affectation du sol qui pourrait nuire à la conservation des boisements. Ces deux zonages peuvent se superposer et ainsi accentuer les mesures de protection en place. Enfin, l'EPP permet le classement des éléments paysagers remarquables, qu'ils soient bâtis ou non. Il n'interdit ni le changement d'affectation du sol, ni l'évolution du site, mais protège le cadre existant. L'ensemble de ces mesures de protection demeurant sur le Cirque de l'Essonne est représenté à la Figure 18.



Figure 18 : Mesures de protection sur le Cirque de l'Essonne, hors zones de préemption ENS

5 LES FACTEURS INFLUENÇANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Afin d'observer l'évolution des milieux de la zone d'étude et de pouvoir évaluer les facteurs susceptibles d'influencer ces modifications, les milieux identifiés en 2003 selon la typologie présentée dans la partie « Occupation du sol » du document, ont été comparés à ceux de 2016 (Figure 19).

En l'absence de mesures de gestion ou de classement qui permettraient de mettre en place des actions de gestion et/ou de protection appropriées des milieux naturels sur le Cirque de l'Essonne, on assiste à une dégradation générale de l'état de conservation des habitats en place.

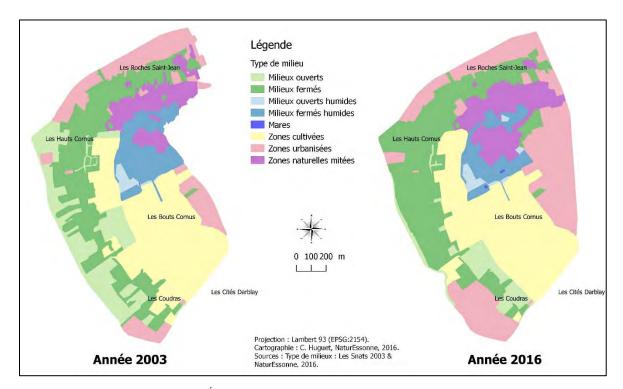


Figure 19 : Évolution des milieux de la zone d'étude de 2003 à 2016

Sans entretien, les milieux ouverts se referment progressivement en évoluant vers une végétation dite arborée. Il s'agit d'une dynamique naturelle. Les zones ouvertes, donc de végétation de type herbacée, se ferment progressivement par l'apparition de ligneux. Ils se densifient et aboutissent à des milieux fermés. Ainsi les friches herbacées des coteaux (Les Snats 2003) ont évolué vers des fruticées calcaires, des habitats composés d'arbustes et d'arbres (Alisea SARL 2015a).

Dans le même ordre, les sentiers des coteaux calcaires fermés, que l'on devinait facilement par photo-interprétation en 2003, s'enfrichent graduellement (Figure 20). Ainsi par manque de gestion conservatoire, la hiérarchie des chemins existants et leur visibilité ne permettent plus ni la découverte du Cirque par les usagers, ni leur tracé sous SIG.



Figure 20: Sentier des coteaux calcaires

En 2015, le bureau d'études Alisea SARL indiquait que les prairies de fauches du Cirque étaient en bon état de conservation en raison d'une gestion favorable (Alisea SARL 2015a). Il s'agit de la bande de milieux ouverts située à l'ouest du Cirque (Figure 19), sur les coteaux calcaires qui bénéficient d'un entretien régulier (de fauche) par les agents de la voirie de la D260 qui longe le site à cet endroit (Figure 19).

De plus, sans mesure de protection, le mitage des milieux naturels n'est pas contenu et les retranchements des jardins de non-droit se font de plus en plus profondément dans la zone humide (Figure 19). Ces installations de fortune s'accompagnent de déboisements illégaux de la peupleraie en fin de vie comme des autres essences arborées, afin de permettre l'implantation de nouveaux potagers ou d'habitations précaires. Ainsi, plus de 7 hectares de milieux fermés humides ont été détruits sans autorisation au sein de la zone humide depuis 2003, soit pas moins de 30 % de la zone humide impactée par cette activité illégale. Enfin, l'abandon d'ordures sauvages, qui est une infraction au code de l'environnement, est un facteur de dégradation important de la qualité écologique du milieu, et notamment des secteurs en eau (fossés, mares, eaux stagnantes, puits...).

De même, sans protection ou zonage réglementaire appropriés, le Cirque de l'Essonne est menacé par l'étalement urbain. Une urbanisation rapide des coteaux s'est faite dans un premier temps au niveau des Roches Saint-Jean au nord du site, et plus récemment sur la commune de Villabé, au sud. Où depuis 2003, la construction d'un collège et de logements sociaux (Figure 21) a vu le jour dans le secteur des Coudras impactant plus de 16 hectares de coteaux calcaires (Figure 19). Toujours à Villabé, des projets urbains vont ou menacent de s'implanter plus à l'est sur les versants des coteaux, au détriment des milieux ouverts et des points de vue paysagers qu'il convient de préserver. Il s'agit de l'édification de nouveaux logements sociaux dont le permis de construire a déjà été accordé, et d'une route qui traverserait largement les coteaux, tronquant l'entité géologique à cet endroit.



Figure 21: Constructions aux Coudras (Morelli 2012)

Pour finir, les pratiques agricoles, comme le choix des parcelles cultivées qui ont évolué au cours du temps, ont un effet sur la présence de certains cortèges floristiques et faunistiques qui n'auraient autrement pas été rencontrés. C'est le cas lorsque des zones sont laissées volontairement soit en jachère, soit en friche. Ce phénomène est observé au nord des Coudras sur deux parcelles cultivées en 2003, puis délaissées par l'exploitant, pour aboutir en 2016 à des zones de milieux ouverts (Figure 19). Inversement sur une zone encore plus au nord, laissée en tant que friche herbacée en 2003, et réintégrée à l'exploitation en 2016 (Figure 19).

Enfin, une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) dont le local, propriété de la commune, est situé à Corbeil-Essonnes espère s'implanter à terme sur le Cirque de l'Essonne.

6 Interets faunistique et floristique

Les résultats présentés dans cette partie comprennent aussi bien les données récoltées en 2015 par l'association, que celles issues des prospections réalisées en 2016 dans le cadre du projet d'inventaires naturalistes sur le Cirque de l'Essonne. Les indices de rareté (Tableau II), ainsi que les catégories de menace (Tableau III) ont été définis pour chaque espèce.

Sigle	Indice de rareté
RR	Très rare
R	Rare
AR	Assez rare
PC	Peu commun
AC	Assez commun
С	Commun
CC	Très commun

Tableau II : Classes de rareté

Tableau III : Catégories de menace selon les listes rouges de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Sigle	Signification anglaise	Traduction française	
E	Extinct	Disparue à l'échelle concernée	
CR	Critically Endangered	En danger critique	Espèces
EN	Endangered	En danger	menacées
VU	Vulnerable	Vulnérable	menacees
NT	Near Threatened	Quasi menacée	
LC	Least Concerned	Préoccupation mineure	
DD	Data Deficient	Données insuffisantes	
NA	Not applicable	Non applicable	
NE	Not Evaluated	Non évaluée	

Dans ce document, une espèce est considérée comme étant à enjeux si son statut de rareté est « très rare », « rare » ou « assez rare », ou si sa catégorie de menace est « quasi-menacée » ou menacée sur la liste rouge nationale ou régionale (c'est-à-dire « vulnérable », « en danger » ou « en danger critique »). La catégorie « quasi-menacée » comprend soit des espèces proches du seuil d'alarme d'extinction à l'état sauvage, soit des espèces qui pourraient le devenir si des mesures de conservation appropriées n'étaient pas prises. Pour les espèces dont la catégorie de menace est « vulnérable », le risque d'extinction à l'état sauvage est déjà estimé comme élevé à moyen terme ; tandis que pour celles « en danger » sont confrontées à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage.

Les espèces déterminantes ZNIEFF sont des espèces qui ont été sélectionnées pour leur rareté ou leur vulnérabilité régionale (déclin notable des populations). Ces espèces, si elles ne sont pas déjà rares ou menacées, sont donc également considérées comme à enjeux et c'est la raison pour

laquelle leur présence justifie une demande de création de ZNIEFF. Enfin, au vu des mesures réglementaires les concernant, les espèces protégées sont également mises en avant.

6.1 LA FLORE

6.1.1 Méthodologie

La flore du Cirque de l'Essonne a été inventoriée en prospectant de manière aléatoire les différents habitats présents sur le site. Toutes les espèces végétales rencontrées ont été notées. Il ne s'agit donc pas d'un inventaire qui se veut exhaustif mais bien d'une liste d'espèces permettant d'apprécier la patrimonialité des plantes qui peuplent la zone d'étude. En 2016, cinq sessions de terrain ont été spécifiquement dédiées à l'inventaire des espèces végétales : les 7 et 12 mai, le 10 juin, le 14 juillet et le 8 septembre. À noter que de plus nombreuses prospections ont été consacrées à la zone humide qu'aux autres milieux.

6.1.2 Description du cortège floristique

À l'issue de ces sorties, complétées par des données ponctuelles récoltées lors de prospections dédiées à d'autres taxons, 159 espèces ont été identifiées. La liste de ces espèces est présentée à l'Annexe II. Aucune espèce recensée n'est protégée que ce soit à l'échelle régionale ou nationale. Cependant, 20 espèces sont considérées à enjeux en raison de leur rareté ou de leur vulnérabilité (Tableau IV).

TT 1.1 TT 7	α , , ,	`	/ / . 1		1 0.	1 1,17
Lahleau IV ·	Statute dos	ocnococ	vegetales a	I ONIOUY	du Cira	uo do l'Acconno
i ubicuu ir.	Diainis acs	CSDCCCS	vegetutes t	i Chijeux	uu Cii q	ue de l'Essonne

Nom latin	Nom vernaculaire	Indice de rareté régionale selon la Flore d'Île de France paru en 2011	Indice de vulnérabilité régionale selon la Flore d'Île de France paru en 2011	Catégorie de menace selon la Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île de France paru en 2011 et actualisée en 2014	Déterminante ZNIEFF
Alisma lanceolatum	Plantain d'eau à feuilles lancéolées	AR	En régression	LC	
Aquilegia vulgaris	Ancolie vulgaire	AR	En régression	LC	
Carex disticha	Laîche distique	AR	En régression	NT	
Equisetum fluviatile	Prêle des eaux	AR	En régression	LC	
Euphorbia palustris	Euphorbe des marais	R	En régression	NT	ZNIEFF
Euphorbia platyphyllos	Euphorbe à feuilles larges	R	En régression	VU	ZNIEFF
Fumaria capreolata	Fumeterre grimpante	R	En régression	LC	ZNIEFF
Hypochaeris radicata	Porcelle enracinée	R	Stable	LC	
Lathyrus aphaca	Gesse aphylle	AR	En régression	LC	
Lathyrus nissolia	Gesse sans vrille	R	Stable	VU	
Lathyrus sylvestris	Gesse des bois	AR	En régression	LC	
Lythrum hyssopifolia	Salicaire à feuilles d'hyssope	AR	Stable	LC	
Platanthera bifolia	Platanthère à deux feuilles	PC	En régression	VU	
Ranunculus aquatilis	Renoncule aquatique	AR	En régression	LC	
Ranunculus circinatus	Renoncule divariquée	R	En régression	VU	ZNIEFF
Samolus valerandi	Samole de Valerand	AR	En régression	NT	
Sonchus palustris	Laiteron des marais	AR	En expansion	LC	
Trigonella altissima*	Mélilot élevé*	AR	En régression	LC	
Ulmus minor	Petit orme	RR	En expansion	LC	
Veronica catenata	Véronique aquatique	R	En régression	LC	

^{*}Identification incertaine

En effet, 1 espèce est très rare pour l'Île-de-France, 7 sont considérées comme rares, et 11 comme assez rares (Jauzein & Nawrot 2011; Figure 22). À noter que 15 des 20 espèces remarquables du site d'étude voient leur population régionale décliner de manière significative depuis le XVIIème siècle (Jauzein & Nawrot 2011; Tableau IV). Attention également au Mélilot élevé (*Trigonella altissima*) qui est assez rare mais dont l'identification est incertaine.

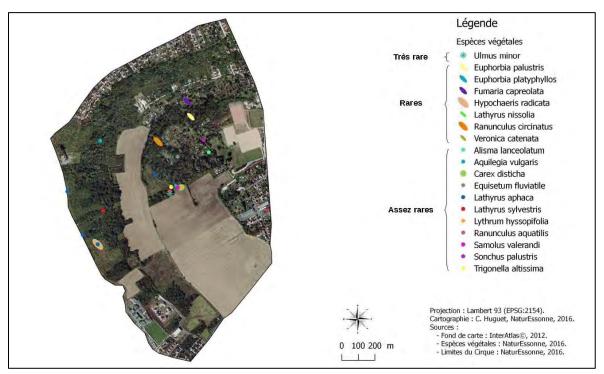


Figure 22 : Localisation des espèces végétales rares sur le Cirque de l'Essonne

D'après la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France trois espèces de plantes de milieux humides sont quasi-menacées à l'échelle régionale (la Laîche distique (*Carex disticha*), l'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*) et la Samole de Valerand (*Samolus valerandi*)), et quatre sont menacées de disparition : l'Euphorbe à feuilles larges (*Euphorbia platyphyllos*) et la Gesse sans vrille (*Lathyrus nissolia*), espèces se développant sur les secteurs en friche, la Platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia*) espèce appréciant les boisements clairs et la Renoncule divariquée (*Ranunculus circinatus*) espèce liée aux zones en eau (Auvert *et al.* 2011; Figure 23).

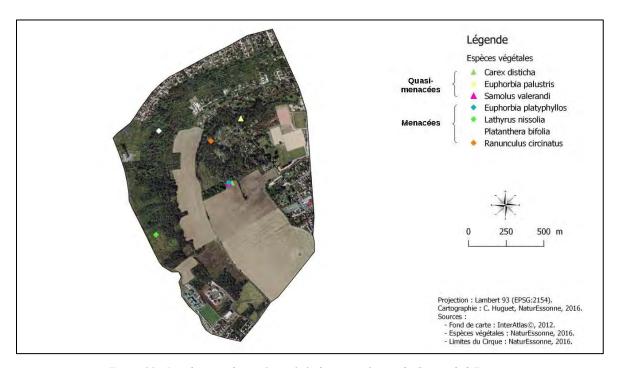


Figure 23 : Localisation des espèces végétales menacées sur le Cirque de l'Essonne

Enfin, quatre espèces recensées sur le Cirque de l'Essonne sont déterminantes ZNIEFF. Il s'agit de l'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*), la Renoncule divariquée (*Ranunculus circinatus*), l'Euphorbe à feuilles larges (*Euphorbia platyphyllos*) et de la Fumeterre grimpante (*Fumaria capreolata*) (CSRPN ÎdF & DIREN ÎdF 2002). Les deux premières sont des espèces de milieux humides, tandis que les deux dernières sont des plantes de friches ou d'ourlets. L'ensemble des espèces végétales déterminantes ZNIEFF du Cirque de l'Essonne se trouve sur la zone humide (Figure 24). Elles sont toutes rares pour l'Île-de-France et leurs populations en régression significative (Jauzein & Nawrot 2011).

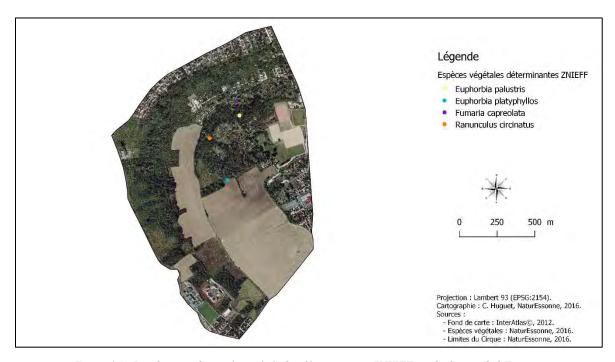


Figure 24 : Localisation des espèces végétales déterminantes ZNIEFF sur le Cirque de l'Essonne

Trois espèces de plantes introduites et envahissantes ont été observées sur le site avec des secteurs plus ou moins impactés par leur dynamique coloniale (Figure 25). Il s'agit de la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), du Solidage géant (*Solidago gigantea*) et du Séneçon du cap (*Senecio inaequidens*). Les deux premières sont présentes le long des sentiers principaux qui traversent la zone humide. Rappelons que le pointage des espèces invasives de la Figure 25 n'est pas exhaustif. Le Séneçon du cap, quant à lui, est présent de manière plus disséminé dans le champ cultivé, au sud de la zone humide (Figure 25).

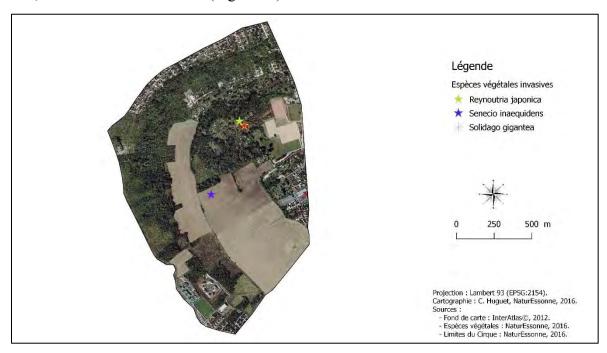


Figure 25 : Localisation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le Cirque de l'Essonne

6.1.3 Description de quelques espèces

La Prêle des eaux (*Equisetum fluviatile*), est une espèce réputée comme assez rare en Îlede-France et dont les populations sont en régression. À proximité du Cirque de l'Essonne, les basses vallées de l'Essonne et de la Juine abritent l'un des novaux de population de l'espèce. La Prêle des eaux est composée de grandes tiges creuses et peut atteindre les 1 mètres 50 (Figure 26). Elle affectionne les sols gorgés d'eau et se retrouve généralement au sein de communautés végétales en transitions & (Jauzein Nawrot 2011). traduisant l'évolution d'un habitat donné (ici un boisement humide) vers un autre (ici, une zone plus ouverte en raison des défrichements qui ont lieu sur la zone humide de Corbeil-Essonnes).



Figure 26 : Equisetum fluviatile avec à sa droite la Renouée du Japon (Reynoutria japonica), une espèce exotique envahissante

Quasi-menacée à l'échelle régionale (Auvert *et al.* 2011), la Samole de Valérand (*Samolus valerandi*) est une plante de faible hauteur (moins de 40 cm) composée d'une rosette, d'une tige dressée et de toutes petites fleurs blanches (Figure 27). La Samole de Valérand est une espèce pionnière et hygrophile (Jauzein & Nawrot 2011). Elle est bien présente dans la vallée de l'Essonne et semble assez constante en Île-de-France, mais ses populations déclinent de manière significative depuis le XVIIème siècle (Jauzein & Nawrot 2011). Sur le Cirque de l'Essonne, on la retrouve le long d'une petite friche humide en bordure de champs cultivé (Figure 28), à proximité d'une étroite roselière qui borde le boisement humide en son sud (Figure 23). Il s'agit d'une zone soumise aux aléas agricoles, ce qui explique la présence de *Samolus valerandi* en tant qu'espèce pionnière.



Figure 27 : Samolus valerandi



 $Figure\ 28: Petite\ friche\ humide$

L'Euphorbe à feuilles larges (*Euphorbia platyphyllos*) qui est rare, déterminante ZNIEFF et vulnérable pour l'Île-de-France (Auvert *et al.* 2011), est une plante dressée de 30 à 70 cm, composée de fines tiges rougeâtres dont les feuilles jaunes à vertes exhibent une coloration proche de celle de ses fleurs (Figure 29). Comme son nom l'indique, elle appartient à la famille des euphorbes, connues pour exsuder un latex corrosif (Jauzein & Nawrot 2011). L'Euphorbe à feuilles

larges est une espèce de sols riches en nutriments que l'on retrouve essentiellement sur les bords de cultures (Jauzein & Nawrot 2011). En région francilienne, elle est rare et très disséminée (Jauzein & Nawrot 2011). Sur le Cirque de l'Essonne, l'espèce a été observée sur la même friche humide que la Samole de Valérand (*Samolus valerandi*), en bordure du champ cultivé (Figure 28).

L'une des espèces déterminantes ZNIEFF, la Renoncule divariquée (*Ranunculus circinatus*), qui est également rare et vulnérable, est présente dans l'espace francilien de manière disséminée (Jauzein & Nawrot 2011). Il s'agit d'une espèce aquatique, presque toujours submergée, formant à la surface de l'eau des tapis parsemés de fleurs blanches (Figure 30). Ses feuilles, découpées en lanières très fines, conservent leur forme une fois hors de l'eau (Jauzein & Nawrot 2011). Sur le Cirque de l'Essonne, elle a été observée au cœur du boisement humide, dans une zone "jardinée" en 2015.



Figure 29 : Euphorbia platyphyllos dans la petite friche humide le long du champ



Figure 30 : Tapis de Ranunculus circinatus observé sur le Cirque de l'Essonne

Concernant les espèces de plantes à enjeux retrouvées sur les coteaux de Lisses, trois sont assez rares pour l'Île-de-France (l'Ancolie vulgaire (Aquilegia vulgaris), la Gesse aphylle (Lathyrus aphaca) et la Gesse des bois (Lathyrus sylvestris)), et une est vulnérable (la Platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia*)). À l'exception de la Gesse aphylle, toutes n'ont été observées qu'une seule fois et sur les coteaux. Cette dernière a en effet été vue, à la fois en bordure de la grande friche humide ouverte de Corbeil-Essonnes, le long de la D260 en prairies de fauche entretenue par la voirie, et dans la friche arbustive en cours de fermeture des coteaux calcaires (Figure 22 ; Alisea SARL 2015a). À l'instar de la Gesse des bois, elle affectionne les substrats neutres à calcicoles légèrement enrichis en nutriments. Elle se trouve généralement au sein de friches pionnières, de jachères ou prairies dégradées. Très commune au XXème siècle, elle a vu ses populations chuter en raison de la disparition des prairies. La Gesse des bois quant à elle s'observe habituellement au niveau des haies, des ourlets ou des fruticées calcicoles (Jauzein & Nawrot 2011). Sur le Cirque de l'Essonne, elle est située dans une mosaïque de prairies de fauche et de fruticée calcicoles (Figure 22; Alisea SARL 2015a). Anciennement commune en Île-de-France, elle a fortement régressé à cause de la dégradation des ourlets. L'Ancolie vulgaire affectionne également les sols neutres à calcaires, contrairement à la Platanthère à deux feuilles qui n'a pas d'exigences écologiques sur ce point. Il s'agit d'une espèce de pelouses, d'ourlets ou de boisements clairs, menacée par la mise en culture des lisières et l'urbanisation croissante (Jauzein & Nawrot 2011). Elle est localisée en bordure de chemin dont la fermeture est progressive, dans une Chênaie-Frênaie calcicole (Figure 22; Alisea SARL 2015a). Enfin, la Platanthère à deux feuilles, une orchidée aux fleurs blanches de prairies, de pelouses ou de boisements clairs, a été observée sur le même chemin

que l'Ancolie vulgaire, un peu plus au nord sur les coteaux. Cette espèce recherche la lumière du soleil ou s'accommode de secteurs de semi-ombre. Sur le Cirque de l'Essonne, elle se trouve dans une zone plutôt ombragée (Figure 23).

6.1.4 Conclusion

D'après la localisation sur le Cirque de l'Essonne des espèces rares pour la région Île-de-France (Figure 22), les enjeux floristiques se concentrent majoritairement sur la zone humide de Corbeil-Essonnes, et dans un second temps sur les coteaux calcaires le long des Hauts-Cornus sur la commune de Lisses.

Concernant les enjeux de conservation pour les espèces de plantes particulièrement menacées, il semble que la petite friche humide localisée au sud-ouest de la zone humide de Corbeil-Essonnes (Figure 28), en bordure de champs, soit intéressante puisqu'elle abrite à elle seule trois des sept espèces susceptibles de disparaître à l'échelle régionale si aucune mesure de protection adaptée n'est mise en place (Figure 23).

Pour résumer, 10 des 20 espèces remarquables du Cirque de l'Essonne sont liées aux milieux humides et 17 se trouvent sur, ou à proximité direct de celle-ci. La zone humide joue donc un rôle essentiel dans la conservation des espèces végétales du site puisqu'elle concentre la majorité des enjeux floristiques. Aussi, les zones en eau plus ou moins ombragées et les friches humides soumises ou non à des aléas sont autant d'habitats à conserver pour préserver les plantes à enjeux du site. Attention cependant, à la présence d'espèces invasives qui cohabitent en son sein, le long des sentiers les plus empruntés.

Enfin, à l'ouest du Cirque, ce sont les coteaux calcaires de la commune de Lisses qui ont une responsabilité dans la préservation de la flore du site. Ils abritent ainsi les espèces végétales remarquables affiliées à des habitats secs et peu chargés en éléments organiques, mais aussi les anciens vergers et vignes, témoins de l'activité agricole passée. Il est important de souligner que moins de prospections ont été réalisées sur les coteaux que sur la zone humide. La différence de pression d'échantillonnage explique donc également le nombre moindre d'espèces recensées sur ces milieux. Toutefois, les espèces à enjeux des coteaux calcaires sont des plantes de milieux ouverts ou de lisières pour qui la dynamique de la végétation actuelle n'est pas bénéfique.

6.2 LES AMPHIBIENS

6.2.1 Méthodologie

Les amphibiens ont été inventoriés à vue ou à l'épuisette durant la période de reproduction des espèces, en arpentant les secteurs d'eau libre de la zone humide. En effet, c'est à cette étape de leur cycle de vie que les amphibiens sont le plus facilement détectables. Deux prospections nocturnes (le 15 mars et le 21 avril 2016) ont été dédiées aux amphibiens. Les inventaires réalisés en 2016 viennent compléter ceux du 24 et 30 juin 2015. De plus, tout contact opportuniste d'amphibiens au sein comme en dehors de la zone humide a été noté. En effet, les espèces de ce groupe faunistique passent la majorité de leur cycle de vie en milieu terrestre pour estiver ou hiverner, à l'exception de la saison de reproduction où ils rejoignent des zones en eau libre. Il n'est donc pas rare d'observer des adultes ou des juvéniles à quelques centaines de mètres d'un plan d'eau.

6.2.2 Description du cortège batracologique

Deux espèces d'urodèles et deux anoures ont été identifiés dans la partie humide du Cirque de l'Essonne (Tableau V).

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire	la base de donnée	Liste rouge des Amphibiens de France métropolitaine de 2015	Espèce règlementée de portée nationale selon la Liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection	Protection européenne au titre de Natura 2000
Llundàla	Lissotriton vulgaris	Triton ponctué	AR	NT	Article 3	
Urodèle	Triturus cristatus	Triton crêté	AR	NT	Article 2	Habitats annnexe II et IV
Anouro	Pelophylax sp	Complexe des Grenouilles vertes				
Anoure	Rana dalmatina	Grenouille agile	С	LC	Article 2	Habitats annnexe IV

Tableau V : Statuts des espèces d'amphibiens observées sur le Cirque de l'Essonne

La majorité des tritons se trouvait dans les fossés et les mares, c'est-à-dire des zones en eau la plus grande partie de l'année (Figure 31). La présence de larves de tritons ponctués ainsi que l'observation de femelles de tritons crêtés en train de pondre, témoignent de la reproduction certaine de ces espèces sur le site. Elles sont toutes les deux considérées comme assez rare pour l'Île-de-France (Tableau V) et comme quasi-menacé selon la liste rouge des amphibiens de France métropolitaine (UICN France *et al.* 2015).



Figure 31 : Localisation des espèces d'amphibiens sur le Cirque de l'Essonne

Concernant les anoures, une espèce de grenouille a été observée, il s'agit de la Grenouille agile. Cette espèce, commune pour la région, a été détectée sur l'ensemble de la zone humide (aussi bien par la présence de pontes que d'adultes), comme sur les coteaux, par l'observation d'adultes et de juvéniles en déplacements (Figure 31).

Enfin, un individu appartenant au complexe des Grenouilles vertes a été entendu dans la partie est de la zone humide à proximité des Stades Robinson (Figure 31). On parle de complexe des Grenouilles vertes en raison de l'hybridation qu'il existe entre les espèces du genre *Pelophylax* et qui rend leur identification très difficile. Ce sont des espèces qui apprécient particulièrement s'exposer au soleil (comme le font les reptiles pour se réchauffer). La zone humide étant majoritairement boisée et donc peu éclairée, il n'est pas étonnant d'avoir contacté aussi peu de Grenouilles vertes sur le site.

D'un point de vue réglementaire, tous les amphibiens de France métropolitaine sont protégés (ANSRf 2007a). Alors que le Triton ponctué ne bénéficie que d'une protection nationale au titre de l'individu (Article 3, Tableau V), le Triton crêté (à l'instar de la Grenouille agile) voit également son habitat protégé (Article 2, Tableau V). Ainsi, bien qu'aucun amphibien déterminant ZNIEFF n'ait été contacté, la zone humide présente un intérêt pour les amphibiens notamment par la présence d'une population importante de Triton crêté.

6.2.3 Description de quelques espèces

Le Triton crêté (*Triturus cristatus*) est l'un des tritons les plus grands de France. Son ventre jaune orangé, est parsemé de taches noires tandis que sa face dorsale, l'est de granulations blanches. En période nuptiale, le mâle arbore une crête dorsale ainsi qu'un miroir blanchâtre sur la queue qu'il agite devant la femelle pour la séduire (Figure 32). Le Triton crêté est une espèce très exigeante quant à la qualité écologique de ses sites de reproduction. On le trouve généralement dans des mares riches en végétation aquatique, sans poisson et de profondeur suffisante (environ 1m20) pour lui permettre de réaliser sa complexe parade nuptiale (Duguet & Melki 2003).



Figure 32 : Relâché d'un mâle de Triturus cristatus après sa capture à l'épuisette

6.2.4 Conclusion

L'abondance du boisement de la zone humide permet d'éviter la présence de Grenouilles vertes dont le complexe est dominé par la Grenouille rieuse, espèce introduite et envahissante, qui a tendance à dominer les plans d'eau et à exclure les autres espèces.

Concernant les autres espèces, les enjeux se concentrent dans les mares et les fossés où la hauteur d'eau semble suffisante pour assurer le développement larvaire jusqu'à la fin de la métamorphose et la sortie de l'eau des juvéniles. Les tritons hivernent généralement dans un rayon de moins de 500 mètres de leur lieu de reproduction, cachés sous des souches d'arbres. Aussi, le maintien de zones boisées autour de la zone humide est important. De même, il est nécessaire de conserver des zones ouvertes en eau afin de favoriser le développement de la végétation aquatique et ainsi les populations de tritons qui s'y cachent et enveloppent leur œufs dans les feuilles.

6.3 LES OISEAUX

6.3.1 Méthodologie

Seuls les oiseaux nicheurs présents sur le Cirque de l'Essonne ont été inventoriés. Les prospections ont été ciblées sur la période de reproduction de l'avifaune. Quatre passages ont été réalisés de mars à septembre 2016 sur l'ensemble du site à l'exception de l'intérieur de la zone humide. Les trois premiers (le 26 mars, le 15 mai et le 18 juin) ont permis de détecter à vue ou au chant les oiseaux nicheurs diurnes de la zone d'étude. Le 16 mai, un passage a été réalisé spécifiquement de nuit afin de repérer les rapaces nocturnes. Pour cela, la méthode de repasse a été utilisée.

La catégorie de nidification (certaine, probable ou possible) déterminée pour chaque espèce d'oiseau observée sur le Cirque de l'Essonne a été donnée selon les codes comportementaux établis par « European Bird Census Concil » (EBCC) (Tableau VI).

Statut de nidification	Comportements
Nidification	Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification
Possible	Mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction
	Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction
	Territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle d'au moins un individu au même endroit
Nidification	Parades nuptiales ou accouplement ou échange de nourriture entre adultes
Probable	Fréquentation d'un site de nid potentiel (distinct d'un site de repos)
	Signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte
	Présence de plaques incubatrices (observation sur un oiseau en main)
	Construction d'un nid, creusement d'une cavité
	Adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention
	Nid utilisé récemment ou coquilles vides (œuf pondu pendant l'enquête)
	Jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
Nidification Certaine	Adultes entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pu être examiné) ou adulte en train de couver
	Adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes
	Nid avec oeuf(s) (découverte fortuite, ne pas chercher à voir le contenu d'un nid)
	Nid avec jeune(s) (vu ou entendu)

Tableau VI : Comportements permettant d'établir la catégorie de nidification selon EBCC

6.3.2 Description du cortège avifaunistique

Suite aux prospections spécifiques couplées aux observations ponctuelles, 54 espèces d'oiseaux ont été observées en période de nidification sur le Cirque de l'Essonne (Tableau VII). C'est-à-dire près de 40 % des espèces d'oiseaux du département dont le statut de nicheur est certain (NaturEssonne 2016).

Tableau VII : Statuts des espèces d'oiseaux observées sur le Cirque de l'Essonne

Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie de menace selon la Liste rouge des Oiseaux nicheurs de France métropolitaine paru en 2016	Catégorie de menace selon la Liste rouge des Oiseaux nicheurs d'île-de- France paru en 2012	Statut de nicheur en Île de France	Statut de nicheur en Essonne	Catégorie de nicheur sur le Cirque	sur l'ensemble du territoire de 2009 : Article 3	Déterminante ZNIEFF	Natura 2000
Acrocephalus palustris	Rousserolle verderolle	LC	LC	PC	R	Possible	PN	Nicheur	
Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	LC	LC	TCS	CS	Possible	PN		
Alauda arvensis	Alouette des champs	NT	LC	TC	С	Possible			
Anas platyrhynchos	Canard colvert	LC	LC	С	PC	Possible	511	Hivernant	
Anthus pratensis	Pipit farlouse	VU	VU	PC	R	Possible	PN		
Apus apus	Martinet noir	NT	LC	TC	С	Possible	PN		
Ardea cinerea	Héron cendré	LC	LC	PC	PC	Possible	PN	Hivernant	
Buteo buteo	Buse variable	LC	LC	PCS	R	Possible	PN		
Carduelis cannabina	Linotte mélodieuse	VU	NT	С	С	Possible	PN		
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	VU	LC	C	С	Aucune	PN		
Carduelis chloris	Verdier d'Europe	VU	LC	TC	C	Aucune	PN		
Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	LC	LC	TCS	CS	Possible	PN		
Columba livia	Pigeon biset	DD	1.0	CS	CS	Aucune			
Columba pelumbua	Pigeon colombin	LC	LC	C	С	Possible			
Corus corono	Pigeon ramier	LC LC	LC	TC TC	C	Possible Possible			
Cuaulus corone	Corneille noire	LC	LC LC	C	С	Possible	PN		
Cuculus canorus	Coucou gris	LC	LC	cs	cs	Possible	PN		
Dendrocopos major	Pic épeiche Rougegorge familier	LC	LC	TCS	CS	Possible	PN		
Erithacus rubecula Falco subbuteo	Faucon hobereau	LC	NT	R	R	Possible	PN	Nicheur	
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	NT	LC	PC	PCS	Possible	PN	Micheul	
Fringilla coelebs	Pinson des arbres	LC	LC	TC	C	Possible	PN		
Gallinula chloropus	Gallinule poule-d'eau	LC	LC	CS	CS	Possible	FIN		
Garrulus glandarius	Geai des chênes	LC	LC	CS	CS	Possible			
Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte	LC	LC	C	C	Possible	PN		
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	NT	NT	R	TR	Possible	PN	Nicheur	Oiseaux annexe I
Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	LC	LC	С	С	Possible	PN		
Motacilla alba	Bergeronnette grise	LC	LC	С	С	Possible	PN		
Oriolus oriolus	Loriot d'Europe	LC	LC	PC	PC	Possible	PN		
Parus caeruleus	Mésange bleue	LC	LC	TCS	С	Possible	PN		
Parus major	Mésange charbonnière	LC	LC	TCS	С	Possible	PN		
Parus palustris	Mésange nonnette	LC	LC	TCS	CS	Aucune	PN		
Passer domesticus	Moineau domestique	LC	LC	TCS	CS	Possible	PN		Oiseaux
Pernis apivorus Phasianus colchicus	Bondrée apivore Faisan de Colchide	LC	VU LC	PC CS	R CS	Aucune Probable	PN	Nicheur	annexe I
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	LC	LC	TC	C	Possible	PN		
Phylloscopus trochilus	Pouillot fitis	NT	NT	C	C	Possible	PN		
Pica pica	Pie bavarde	LC	LC	TCS	CS	Possible			
Picus viridis	Pic vert	LC	LC	CS	PCS	Possible	PN		
Prunella modularis	Accenteur mouchet	LC	LC	TCS RS	CS PCS	Possible	PN		
Psittacula krameri	Perruche à collier	NA	NA	(espèce introduite)	(espèce introduite)	Aucune			
Regulus ignicapilla	Roitelet à triple bandeau	LC	LC	TC	С	Aucune	PN		
Saxicola torquatus	Tarier pâtre	NT	LC	PC	PC	Probable	PN		
Sitta europaea	Sittelle torchepot	LC	LC	TCS	CS	Possible	PN		
Streptopelia turtur	Tourterelle des bois	VU	NT	С	С	Possible			
Strix aluco	Chouette hulotte	LC	LC	CS	PCS	Probable	PN		
Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet	LC	LC	TC	С	Possible			
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	LC	LC	TC	С	Probable	PN		
Sylvia borin	Fauvette des jardins	NT	LC	TC	С	Possible	PN		
Sylvia communis	Fauvette grisette	LC	LC	TC	С	Probable	PN		
Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	LC	LC	TCS	CS	Possible	PN		
Turdus merula	Merle noir	LC	LC	TC	CS	Probable			
Turdus philomelos	Grive musicienne	LC	LC	TC	С	Possible			
Turdus viscivorus	Grive draine	LC	LC	С	С	Possible			

<u>Légende</u> : S pour sédentaire, c'est-à-dire présente toute l'année

En Île-de-France, deux des espèces observées sur le Cirque de l'Essonne sont considérées comme rares (Le Maréchal *et al.* 2013). Il s'agit du Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) et de la Piegrièche écorcheur (*Lanius collurio*) (Tableau VII et Figure 33). En Essonne, ce sont 5 espèces qui arborent ce statut de rareté : la Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*), le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*), la Buse variable (*Buteo buteo*), le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) et la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) (Tableau VII et Figure 33). À noter qu'aucun comportement pouvant suggérer une nidification possible n'a été observé pour la dernière espèce. Enfin, la Piegrièche écorcheur est considérée comme très rare dans le département.

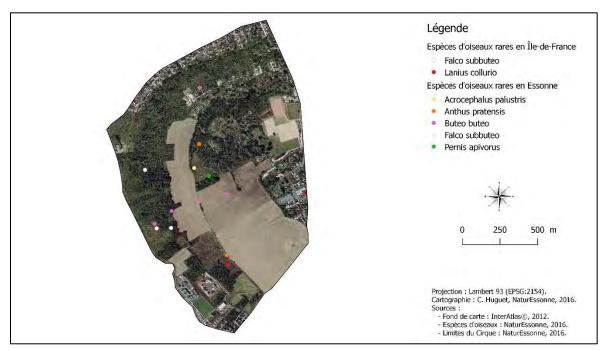


Figure 33 : Localisation des espèces d'oiseaux rares en Ile-de-France et en Essonne

Sur la liste rouge nationale, 7 espèces inventoriées sont quasi-menacées et 5 sont dites vulnérables (UICN et al. 2016a): le Pipit farlouse (Anthus pratensis), la Linotte mélodieuse (Carduelis cannabina), le Chardonneret élégant (Carduelis carduelis), le Verdier d'Europe (Carduelis chloris) et la Tourterelle des bois (Streptopelia turtur) (Tableau VII). La majorité de ces espèces se rencontre généralement en plaines agricoles ou en zones bocagères (Figure 34). Les deux dernières ont été vues au sein de zones boisées. Le Verdier d'Europe que l'on rencontre généralement dans les jardins, les bosquets ou en lisière de boisements, a été observé deux fois au sein de la zone humide, tandis que la Tourterelle des bois, qui est une espèce de milieux fermés comme son nom l'indique, a été vue/entendue à trois reprises aux abords de la zone humide et sur les coteaux calcaires.

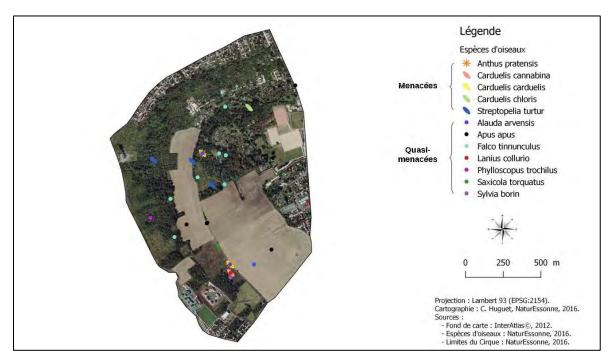


Figure 34 : Localisation des espèces d'oiseaux menacées à l'échelle nationale sur le Cirque de l'Essonne

Sur la liste rouge régionale, 5 espèces d'oiseaux sont quasi-menacées et 2 sont menacées de disparition : le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) et la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) (Birard *et al.* 2012 ; Tableau VII). Le premier, un petit passereau, a été vu à deux reprises avec des effectifs allant de 2 à 6 à proximité du PDIPR et à l'ouest de la zone humide (Figure 35). Le second, a été observé une seule fois en bordure de la grande friche humide (Figure 35).

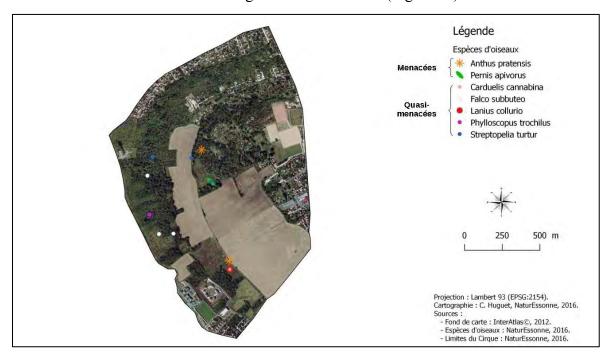


Figure 35 : Localisation des espèces d'oiseaux menacées à l'échelle régionale sur le Cirque de l'Essonne

En France, d'un point de vue réglementaire, de nombreuses espèces d'oiseaux sont protégées. Ainsi, 38 des 54 espèces d'oiseaux potentiellement nicheuses sur le Cirque de l'Essonne sont protégées nationalement (ANSRf 2009; Annexe III).

Enfin, 4 espèces d'oiseaux recensées sur le Cirque sont déterminantes ZNIEFF (Tableau VII). Un mâle chanteur de Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) a été observé en juin au niveau de la grande friche humide (Figure 36), c'est-à-dire dans un habitat favorable à sa nidification puisqu'elle est connue pour nicher dans des prairies humides de végétation dense et haute (NaturEssonne 2016). Concernant les deux rapaces, le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) et la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), aucun comportement pouvant suggérer une nidification n'a été observé pour ce dernier. Cependant, un couple de Faucon hobereau ainsi qu'un individu de Bondrée apivore avaient déjà été vus en survol au-dessus du Cirque de l'Essonne en 2015 (Alisea SARL 2015a). Leur présence n'est donc pas accidentelle. Enfin, une femelle de Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) a été observée sur la friche herbacée au nord des Coudras dans un habitat et à une période favorable à sa nidification (Figure 36).



Figure 36 : Localisation des espèces d'oiseaux déterminantes ZNIEFF sur le Cirque de l'Essonne

6.3.3 Description de quelques espèces

Le Faucon hobereau qui est rare aussi bien dans la région que dans le département a été vu à trois reprises sur les coteaux calcaires en période de reproduction (Figure 36). Ce petit faucon migrateur ne construit pas de nid. Il utilise ceux de corvidés des années passées. Arrivant d'Afrique de début avril à début mai, il se reproduit en Europe avant de repartir pour ses quartiers d'hiver entre septembre et octobre (NaturEssonne 2016).

Le Pipit farlouse qui est rare en Île-de-France est également menacé de disparition (vulnérable) à l'échelle nationale comme régionale (Tableau VII). C'est une espèce des milieux prairiaux. Elle se nourrit d'insectes et de graines. Dans notre département où les systèmes de pâtures et de prairies naturelles sont beaucoup moins présents qu'il y a 40 ans, c'est une espèce

devenue très fragile (NaturEssonne 2016). Les résultats des Suivis Temporels des Oiseaux Communs (STOC) signalent en effet, une diminution de plus de 70 % de ses effectifs sur la période 1989-2009, en France, comme en Europe (Birard *et al.* 2012). L'état de conservation de l'espèce est extrêmement dépendant de la présence de prairies non cultivées et de surfaces agricoles en jachères. Sur le Cirque de l'Essonne ces milieux ouverts sont présents à l'ouest des surfaces cultivées (Figure 5). Ils correspondent à l'un des lieux d'observation de l'espèce (Figure 35).

Le destin de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), espèce rare et quasi-menacée en région comme en France, ne semble pas aussi pessimiste que celui du Pipit farlouse. Bien que sa population francilienne soit encore assez réduite et estimée à moins de 10 couples en Essonne, il semble que la dynamique nationale de l'espèce soit encourageante (Birard *et al.* 2012; NaturEssonne 2016). La Pie-grièche écorcheur est une espèce particulièrement appréciée des ornithologues en raison de son régime et de ses habitudes alimentaires. Insectivore, elle empale ses proies (généralement de gros insectes) sur des épines ou des fils barbelés afin de constituer des réserves. On parle de « lardoirs ». Aussi, elle fréquente des milieux ouverts favorables à la chasse à l'affut, comportant des arbustes épineux lui permettant de s'y percher et de s'en servir comme garde-manger (NaturEssonne 2016).

Lors des prospections nocturnes, seule la Chouette hulotte (*Strix aluco*) a été contactée (Tableau VII). Il s'agit du rapace nocturne le plus commun. La Chouette hulotte niche dans les cavités des arbres et les couples, monogames, s'unissent pour la vie (NaturEssonne 2016). L'espèce a été contactée à deux reprises au sein de la zone humide. Les premiers individus ont été entendus lors de la sortie nocturne du 15 mars consacrée aux amphibiens. Les seconds l'ont été par contact à la repasse le soir du 16 mai. Son statut de nicheur probable sur le site, suggère la présence de vieux arbres à cavités, propices à sa reproduction. En effet, d'anciennes photographies aériennes des années 30 témoignent déjà de l'existence de boisements dans la zone humide.

Une espèce introduite dont les populations ne cessent de croître, la Perruche à collier (*Psittacula krameri*) a été repérée sur le site, en vol, grâce à son cri strident et caractéristique. Introduits de manière involontaire en 1974 à l'aéroport d'Orly suite à une mauvaise manipulation de cages, ces oiseaux de captivité se sont aisément acclimatés à l'Île-de-France, qu'ils colonisent progressivement selon un axe nord-sud (Le Maréchal *et al.* 2013). Étant également une espèce cavicole, elle pourrait impacter les espèces locales dont la niche écologique est similaire.

6.3.4 Conclusion

L'enjeu avifaunistique se concentre principalement sur les espèces caractéristiques des milieux ouverts, composés de prairies et de haies. La vulnérabilité de ce cortège s'explique par la disparition des prairies, des bocages et des zones humides, ainsi que par l'intensification des pratiques agricoles. Sur le Cirque de l'Essonne, l'enjeu pour les oiseaux prairiaux réside dans les 10 hectares de milieux ouverts, et plus particulièrement sur la friche herbacée située au nord-est du collège de Villabé. En effet, cette dernière abrite 3 espèces vulnérables à l'échelle nationale, dont le Pipit farlouse pour qui la dynamique de population est très préoccupante.

Concernant la conservation des autres espèces à enjeux, ce sont les boisements humides et calcaires des coteaux qui abritent les espèces de strates arborées comme le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*; quasi-menacé) et la Tourterelle des bois (vulnérable), ainsi que la grande friche humide ouverte où la Rousserolle verderolle (espèce déterminante ZNIEFF) a été entendue, qui sont à préserver.

6.4 LES ODONATES

6.4.1 Méthodologie

Pour l'inventaire des libellules, un passage par mois s'étalant d'avril à septembre a été réalisé afin de pouvoir contacter l'ensemble du cortège odonatologique fréquentant le site. Des prospections ont eu lieu, le 2 et 24 mai, le 26 juin, le 24 juillet, le 7 août et le 3 septembre de l'année 2016 pour couvrir une période de vol suffisamment large. Le 2 mai correspondant à un passage tardif pour le mois d'avril. Les odonates ont alors été identifiés à vue lorsque cela était possible ou par capture au filet, et une recherche systématique des exuvies a été faite en bordure des points d'eau prospectés. Une exuvie est l'enveloppe larvaire de l'animal dont va s'extraire l'individu adulte (Figure 37). Les comportements notés et la présence d'exuvies ont permis de déterminer le niveau d'autochtonie de chaque espèce, c'est-à-dire leur capacité à produire une descendance adulte (Tableau VIII).



Figure 37 : Exuvie de Sympetrum sanguineum

Tableau VIII : C	Critères de détermination	ı du niveau d'autochtoni	ie des odonates i	(Vanappelghem 2007)

Niveau d'autochtonie	Comportements associés
Autochtonie certaine	Exuvie et émergence
Autochtonie probable	Présence de larves
Autochtorile probable	Femelle en activité de ponte dans un habitat aquatique potentiel pour l'espèce
	Présence des deux sexes dans un habitat aquatique potentiel pour l'espèce
Autochtonie possible	et
Autocritorile possible	Comportements territoriaux ou poursuite de femelles ou accouplements ou
	tandems
	Un ou plusieurs adultes ou immatures dans un habitat favorable ou non à
Aucune preuve	l'espèce; sans comportement d'activité de reproduction
évidente d'autochtonie	Femelle en activité de ponte dans un habitat non potentiel pour l'espèce
	Comportements territoriaux de mâles sans femelles observées

6.4.2 Description du cortège odonatologique

Sur le Cirque de l'Essonne, ce sont 28 espèces d'odonates qui ont été identifiées, soit plus de la moitié du peuplement odonatologique du département de l'Essonne (qui comprend 52 espèces) ou presque la moitié de celui de l'Île-de-France (qui en compte 59) (Houard & Merlet *coord*. 2014). Le niveau d'autochtonie des espèces ainsi que leur statut de rareté ou de menace sont présentés au Tableau IX. Ainsi, deux espèces pour qui l'autochtonie certaine n'avait pas encore été prouvée en Essonne grâce à des données récentes, le sont désormais. Il s'agit de l'Aeschne affine (*Aeshna affinis*) et de l'Aeschne printanière (*Brachytron pratense*).

Tableau IX : Statuts des espèces de libellules observées sur le Cirque de l'Essonne

Nom latin Aeshna affinis	Nom vernaculaire Aeschne affine	Indice de rareté régionale (1992-2012) selon la Liste rouge régionale des libellules d'île de France paru en 2014		Statut d'autochtonie sur le Cirque de l'Essonne observé en 2016	Liste rouge des Odonates de France métropolitaine de 2016	Espèce réglementée de portée régionale selon la Liste des insectes protégés en Île-de- France : Article 1	Déterminante ZNIEFF
Aeshna cyanea	Aeschne bleue	AC	LC	Certaine	LC		
Aeshna grandis	Grande aeschne	PC	NT	Aucune	LC	PR	ZNIEFF
Aeshna mixta	Aeschne mixte	AC	LC	Certaine	LC		ZIVIZI I
Anax imperator	Anax empereur	C	LC	Probable	LC		
Brachytron pratense	Aeschne printanière	PC	LC	Certaine	LC		ZNIEFF
Calopteryx splendens	Caloptéryx éclatant	С	LC	Aucune	LC		
Calopteryx virgo	Caloptéryx vierge	AC	NT	Aucune	LC		ZNIEFF
Chalcolestes viridis	Leste vert	С	LC	Certaine	LC		
Coenagrion puella	Agrion demoiselle	С	LC	Aucune	LC		
Coenagrion pulchellum	Agrion joli	R	EN	Aucune	VU		ZNIEFF
Cordulia aenea	Cordulie bronzée	AC	NT	Probable	LC		
Crocothemis erythraea	Crocothémis écarlate	AC	LC	Aucune	LC		
Enallagma cyathigerum	Agrion porte-coupe	С	LC	Aucune	LC		
Gomphus pulchellus	Gomphe joli	PC	LC	Aucune	LC		ZNIEFF
Ischnura elegans	Agrion élégant	CC	LC	Aucune	LC		
Lestes dryas	Leste dryade	R	EN	Probable	LC	PR	ZNIEFF
Libellula depressa	Libellule déprimée	С	LC	Aucune	LC		
Libellula fulva	Libellule fauve	AC	LC	Aucune	LC		ZNIEFF
Libellula quadrimaculata	Libellule à quatre tâches	AC	LC	Aucune	LC		
Onychogomphus forcipatus	Gomphe à pinces	R	NT	Aucune	LC		ZNIEFF
Orthetrum brunneum	Orthétrum brun	PC	LC	Probable	LC		ZNIEFF
Orthetrum cancellatum	Orthétrum réticulé	С	LC	Aucune	LC		
Orthetrum coerulescens	Orthetrum bleuissant	AR	VU	Aucune	LC		ZNIEFF
Platycnemis pennipes	Agrion à larges pattes	С	LC	Aucune	LC		
Pyrrhosoma nymphula	Petite nymphe au corps de feu	AC	LC	Aucune	LC		
Sympetrum sanguineum	Sympétrum rouge sang	С	LC	Certaine	LC		
Sympetrum striolatum	Sympétrum fascié	AC	LC	Possible	LC		

À l'échelle nationale, aucune de ces espèces n'est protégée d'un point de vue réglementaire. Cependant, l'Agrion joli (*Coenagrion pulchellum*) est considéré comme vulnérable selon la liste rouge nationale des odonates (UICN France *et al.* 2016b).

Trois espèces de libellules recensées sur le Cirque de l'Essonne sont rares pour l'Île-de-France : l'Agrion joli précédemment cité, la Leste dryade (*Lestes dryas*) et le Gomphe à pinces (*Onychogomphus forcipatus*), tandis que l'Orthetrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*) est assez rare (Houard & Merlet *coord*. 2014). Les deux premières, des demoiselles, sont également considérées comme en danger au niveau régional (Tableau IX), tandis que l'Orthetrum bleuissant est considéré comme vulnérable. Enfin, le Gomphe à pinces est quasi-menacé avec trois autres espèces : la Cordulie bronzée (*Cordulia aenea*), le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*) et la Grande æschne (*Aeshna grandis*). Cette dernière, comme la Leste dryade (déjà citée comme rare et en danger), sont également protégées selon la liste des insectes protégés en Île-de-France (ANSRf 1993). La Figure 38 dévoile les localisations des espèces menacées ou quasi-menacées régionalement.

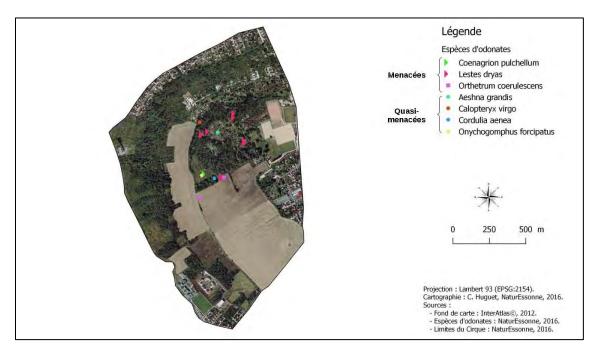


Figure 38 : Localisation des espèces d'odonates menacées sur le Cirque de l'Essonne

Pour finir, 10 espèces de libellules recensées sur le Cirque de l'Essonne sont déterminantes ZNIEFF (Figure 39 ; CSRPN ÎdF & DIREN ÎdF 2002). Cependant, trois d'entre elles, la Grande æschne, le Gomphe à pinces et le Caloptéryx vierge ne pourront être utilisées pour classer le site d'étude en ZNIEFF en raison du faible nombre de données recueillies. En effet, pour la première, seul 1 individu a été observé tandis que pour les dernières espèces, leur habitat de prédilection étant les eaux courantes, il y a peu de probabilité qu'elles se reproduisent sur site. Les observations de ces espèces sur le Cirque pourraient donc résulter d'individus en déplacement, en maturation ou en chasse.

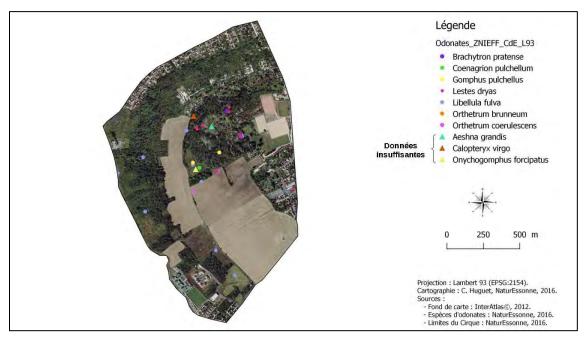


Figure 39 : Localisation des espèces d'odonates déterminantes ZNIEFF sur le Cirque de l'Essonne

À noter que les points situés en dehors de la zone humide sont issus de données fortuites d'adultes ou d'immatures en période de croissance ou d'alimentation. En effet, les odonates adultes, bien qu'ils se reproduisent en milieux humides, chassent et atteignent leur maturité sexuelle en se déplaçant sur l'ensemble des habitats terrestres disponibles.

6.4.3 Description de quelques espèces

Rare, protégée, en danger et déterminante ZNIEFF en région francilienne, la Leste dryade (*Lestes dryas*) a été vue au moins dix fois au cours de l'année 2016. Des mâles comme des femelles ont été observés, allant jusqu'à une quinzaine d'individus par endroits. Le 16 juillet, une femelle a même été aperçue en train de pondre, insérant ses œufs dans les tiges aériennes de la végétation herbacée, et élevant à « probable » le statut d'autochtonie de l'espèce sur le Cirque de l'Essonne (Tableau IX). Elle a ainsi été retrouvée dans des zones ouvertes de types clairières, riches en végétation aquatique, en bordure des boisements humides (Figure 40).



Figure 40 : Mâle de Lestes dryas observé sur le Cirque de l'Essonne

Une autre demoiselle, l'Agrion joli (*Coenagrion pulchellum*), en plus d'être rare, déterminante ZNIEFF et considérée comme en danger en Île-de-France, est la seule libellule rencontrée sur le site qui soit menacée de disparition à l'échelle nationale (Tableau IX). Étant particulièrement sensible à la pollution des eaux comme à la présence de poissons, on assiste à un déclin généralisé de ses populations ainsi qu'à une régression nette de ses zones d'occupation connues (Houard *et al.* 2013).

Contrairement au développement larvaire de la Leste dryade qui ne dure que 6 à 10 semaines (s'adaptant ainsi facilement aux milieux temporaires), celui de l'Agrion joli peut durer jusqu'à 2 ans (et au moins 8 mois), ce qui la rend d'autant plus vulnérable aux aléas, qu'ils soient climatiques ou toxicologiques (Grand & Boudot 2006). Sur le Cirque de l'Essonne, un mâle et une femelle adultes ont été observés le 26 juin 2016 dans la grande friche humide ouverte de Corbeil-Essonnes (Figure 38). Aucune preuve d'autochtonie n'a été relevée. Cependant, un individu de chaque sexe a été vu dans un habitat favorable à la reproduction (Figure 41). Sachant que les populations d'Agrion joli sont de petites tailles et que pendant la période d'accouplement les imagos s'éloignent peu de leur lieu de reproduction, on peut supposer que l'espèce se reproduit sur le site (Houard et al. 2013; D'Aguilar & Domanget 1998).



Figure 41 : Femelle de Coenagrion pulchellum observée sur le Cirque de l'Essonne

Avec les deux précédentes et la Grande æschne (*Aeshna grandis*), l'Orthetrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*) est l'une des quatre espèces retenues pour la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des Odonates et observée sur le Cirque de l'Essonne. Tout comme pour l'Agrion joli, les eaux polluées lui sont défavorables et son développement larvaire peut durer de 1 à 3 ans (Grand & Boudot 2006). Aucune preuve d'autochtonie n'a été relevée et les adultes peuvent se déplacer jusqu'à 20 km de leur lieu de reproduction (Grand & Boudot 2006). Cependant, les larves se développent préférentiellement dans des microhabitats comme les fossés (D'Aguilar & Domanget 1998), dont le Cirque de l'Essonne est bien pourvu. En dépit de la présence de canaux à l'intérieur du boisement humide, l'Orthetrum bleuissant n'a été observé en vol que deux fois le 24 juillet et en dehors du boisement (Figure 39).

6.4.4 Conclusion

La richesse en odonates du Cirque de l'Essonne est importante puisqu'elle représente près de 50 % des espèces d'Île-de-France et d'Essonne. La zone humide de Corbeil-Essonnes, riche de ses habitats variés, joue donc un rôle essentiel dans la conservation du cortège d'odonates en place. Les enjeux du peuplement odonatologique se concentrent essentiellement sur la Leste dryade (*Lestes dryas*) qui semble bien présente sur le site mais dont l'autochtonie certaine n'a pu être prouvée, mais surtout sur l'Agrion joli (*Coenagrion pulchellum*) vulnérable à l'échelle nationale et dont l'autochtonie sur site reste à démontrer. Aussi, d'autres actions mériteraient d'être menées sur le Cirque de l'Essonne pour établir avec certitude les statuts de ces deux espèces.

6.5 LES RHOPALOCERES

6.5.1 Méthodologie

Parmi l'ordre des lépidoptères (« ailes '-ptères' à écailles 'lépi-' »), c'est-à-dire des papillons, on distingue ceux dont l'activité est diurne (les rhopalocères et les zygènes qui appartiennent au sous-ordre des hétérocères) de ceux dont les mœurs sont essentiellement nocturnes (à savoir la majorité des hétérocères). Sur le Cirque de l'Essonne, des prospections ont été spécifiquement dédiées à l'inventaire des rhopalocères, tandis que les données récoltées d'hétérocères sont toutes issues d'observations fortuites et seront présentées ultérieurement.

Dans ce sens, six sessions de terrain ont été réalisées en 2016 afin d'inventorier les rhopalocères du site : le 3 avril, le 2 mai, le 8 juin, le 21 juillet, le 7 août et le 2 septembre ; soit une visite par mois. Les individus adultes ont été identifiés à vue, ou par capture au filet. Enfin, même si les chenilles n'étaient pas recherchées, celles rencontrées dont l'espèce a pu être déterminée, ont également été prises en compte.

6.5.2 Description du cortège des rhopalocères

Au total 26 espèces de papillons de jours ont été identifiées sur le Cirque de l'Essonne parmi les 119 connues en Île-de-France (Dewulf & Houard *coord*. 2016), soit environ 20 % du patrimoine régional (Tableau X).

Tableau X : Statuts des espèces de rhopalocères observées sur le Cirque de l'Essonne

Nom latin	Nom vernaculaire	Indice de rareté régionale (1994- 2014) selon la Liste rouge régionale des Papillons de jour d'Île de France paru en 2015	menace selon la Liste rouge régionale des Papillons de	Espèce réglementée de portée régionale selon la Liste des insectes protégés en Île-de- France : Article 1	Déterminante ZNIEFF
Aglais io	Paon-du-jour	CC	LC		
Anthocharis cardamines	Aurore	С	LC		
Apatura ilia	Petit Mars	PC	LC		ZNIEFF
Araschnia levana	Carte géographique	AC	LC		
Aricia agestis	Collier-de-corail	AC	LC		
Celastrina argiolus	Azuré des Nerpruns	С	LC		
Coenonympha pamphilus	Procris	С	LC		
Colias crocea	Souci	AC	LC		
Gonepteryx rhamni	Citron	С	LC		
Iphiclides podalirius	Flambé	AC	NT	PR	ZNIEFF
Lycaena phlaeas	Cuivré commun	AC	LC		
Maniola jurtina	Myrtil	CC	LC		
Ochlodes sylvanus	Sylvain	AC	LC		
Pararge aegeria	Tircis	CC	LC		
Pieris brassicae	Piéride du Chou	С	LC		
Pieris napi	Piéride du Navet	С	LC		
Pieris rapae	Piéride de la Rave	С	LC		
Polygonia c-album	Robert-le-diable	CC	LC		
Polyommatus icarus	Azuré de la Bugrane	С	LC		
Pyrgus malvae	Hespérie de la Mauve	PC	LC		
Pyronia tithonus	Amaryllis	С	LC		
Quercusia quercus	Thécla du Chêne	PC	LC		
Thecla betulae	Thécla du Bouleau	AR	LC		ZNIEFF
Thymelicus acteon	Hespérie du Chiendent	AR	VU		
Vanessa atalanta	Vulcain	CC	LC	-	
Vanessa cardui	Belle-Dame	CC	LC		

Aucune espèce recensée n'est protégée, ni menacée de disparition à l'échelle nationale (UICN France et al. 2012). Cependant, deux d'entre elles sont assez rares pour la région, il s'agit du Thécla du Bouleau (*Thecla betulae*) et de l'Hespérie du Chiendent (*Thymelicus acteon*) (Dewulf & Houard coord. 2016). Sur la liste rouge régionale, cette dernière est aussi menacée de disparition (vulnérable) tandis que le Flambé (*Iphiclides podalirius*) est, quant à lui, quasi-menacé (Dewulf & Houard coord. 2016). Ce dernier est également le seul papillon du site à être protégé au niveau régional (ANSRf 1993). Enfin, il est l'une des trois espèces déterminantes ZNIEFF découvertes sur le site avec le Petit Mars (*Apatura ilia*) et le Thécla du Bouleau (CSRPN ÎdF & DIREN ÎdF 2002).

Sur les 26 espèces du Cirque de l'Essonne, 9 sont typiques de milieux ouverts (prairies, pelouses), 7 sont typiques de milieux fermés (lisières, bois clairs) et 10 peuvent prospérer aussi bien dans l'un que dans l'autre. Sur le Cirque, cela explique la répartition des individus qui semblent exploiter l'ensemble des habitats disponibles (Figure 42). En effet, les rhopalocères ont

aussi bien été observés dans les friches herbacées des Coudras, dans la zone humide de Corbeil-Essonnes, que sur les chemins qui traversent la zone agricole et les coteaux boisés (Figure 42).

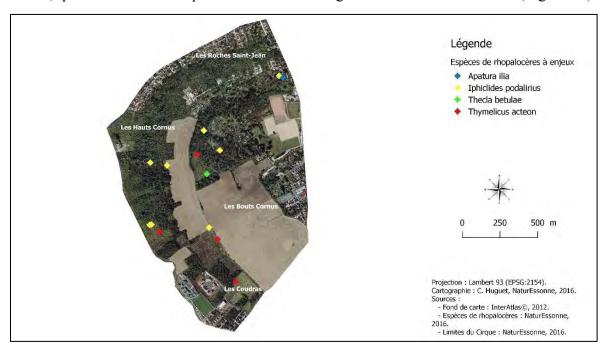


Figure 42 : Localisation des espèces de rhopalocères à enjeux sur le Cirque de l'Essonne

Le Petit Mars (*Apatura ilia*), le Flambé (*Iphiclides podalirius*), le Thécla du Bouleau (*Thecla betulae*) et l'Hespérie du Chiendent (*Thymelicus acteon*) sont les 4 espèces du site considérées comme à enjeux.

6.5.3 Description de quelques espèces

Deux d'entre elles, le Thécla du Bouleau et l'Hespérie du Chiendent, sont assez rares en Île-de-France (Tableau X). Le premier, qui est également déterminant ZNIEFF affectionne les bosquets et les boisements clairs de feuillus (Lafranchis 2000). Une femelle a été observée en septembre en lisière (Figure 43) entre la grande friche humide et la mare située le plus au sud de la zone humide (Figure 42). Les mœurs très discrètes de cette espèce expliquent le peu d'observations réalisées sur le site. En effet, contrairement à l'essentiel papillons, elle se préférentiellement à la cime des haies de pruniers / prunelliers, ses plantes hôtes (Bellmann 2006).



Figure 43 : Femelle de Thecla betulae observée en lisière sur le Cirque de l'Essonne

Le second, l'Hespérie du Chiendent dont le statut de menace est vulnérable en région, a été observé à quatre reprises dans les milieux ouverts du Cirque. Sa répartition sur le site est assez large. Il a été vu, sur les friches herbacées des Coudras et humides de Corbeil-Essonnes, mais aussi sur une friche arbustive en cours de fermeture, sur les coteaux de Lisses au lieudit des Hauts-Cornus (Figure 42). Cette espèce qui se développe sur les Poacées affectionne les milieux ouverts maigres et secs, typiques des coteaux calcaires (Doux & Gibeaux 2007).

Protégé et déterminant ZNIEFF en Île-de-France, le Flambé a vu ses populations chuter avec l'intensification des pratiques agricoles, en raison de l'arrachage massif de haies dont les chenilles se nourrissaient des essences arbustives (Prunellier, Aubépine ou encore Cerisier odorant) (Doux & Gibeaux 2007). Aujourd'hui, il est quasi-menacé en région francilienne (Tableau X) où il subsiste dans le sud de l'Essonne et de la Seine-et-Marne sur des milieux ouverts comme notamment des pelouses sèches (Doux & Gibeaux 2007; Lafranchis 2000). Sur le Cirque de l'Essonne, 8 observations ont été réalisées aussi bien sur les coteaux calcaires, qu'au sein des zones naturelles mitées. Le Flambé est capable de se déplacer très rapidement et sur de longues distances. Il n'est donc pas incohérent de l'avoir rencontré sur des milieux plus humides, à proximité des milieux secs qu'il affectionne davantage.

Le Petit Mars (*Apatura ilia*), quatrième espèce à enjeux du site a été vu une seule fois en juillet 2015, au nord des Stades Robinson de Corbeil-Essonnes (Figure 42). Espèce déterminante ZNIEFF et liée aux boisements de vallées humides, sa chenille se développe sur les feuilles de peupliers et plus rarement sur les saules (Doux & Gibeaux 2007). Ce papillon aux ailes à reflets bleus violacés (Figure 44), a tendance à se raréfier en raison de l'élimination des arbres non exploitables dont sa chenille se nourrit (Lafranchis 2000). Cette espèce n'a cependant pas été revue en 2016. Il se peut que sa présence sur le site ait été accidentelle.



Figure 44 : Apatura ilia abimé observé sur le Cirque de l'Essonne

6.5.4 Conclusion

Sur le Cirque de l'Essonne, les enjeux faunistiques concernant les rhopalocères se concentrent autour de l'Hespérie du Chiendent (*Thymelicus acteon*) et du Flambé (*Iphiclides podalirius*), c'est-à-dire autour des espèces considérées comme menacées ou quasi-menacées à l'échelle régionale. Ces espèces, observées à plusieurs reprises, sont toutes les deux des espèces de milieux ouverts comme les coteaux. Les enjeux sont donc regroupés au niveau des friches herbacées des coteaux au lieudit des Coudras ainsi que sur les friches arbustives situées au sud des coteaux de Lisses qui se referment progressivement (Figure 42).

6.6 LES CHIROPTERES

6.6.1 Méthodologie

Les chauves-souris ont des mœurs crépusculaires et nocturnes. Pour se déplacer, elles émettent des ultrasons inaudibles par l'homme. Chaque espèce va émettre ses ultrasons dans un spectre de fréquences, à une puissance et à un rythme qui lui sont propres et permettent son identification. De ce fait, les chauves-souris ont été inventoriées à l'aide d'un détecteur à ultrasons de type « Zoom H2 » réglé en expansion de temps de mode TRIGGER (1,7 secondes). Des transects et des points d'écoutes ont été réalisés dans des zones de chasse potentielles au cours de 3 soirées de prospections (le 15 mai, le 29 juillet et le 13 septembre), soit un total de 39 enregistrements. Ensuite, les bandes sons ont été analysées à l'aide du logiciel Syrinx afin de déterminer les espèces enregistrées grâce à leurs ultrasons. L'ensemble des enregistrements réalisés le 15 mai sont inutilisables suite à des problèmes techniques.

6.6.2 Description du cortège chiroptérologique

Deux espèces de chauve-souris ont été détectées sur le site : la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*). Aucune n'est menacée selon la liste rouge des mammifères de France (UICN France *et al.* 2009), par contre d'un point de vue réglementaire, elles sont protégées en métropole (ANSRf 2007b). Quant à la liste rouge régionale à paraître, seule la Pipistrelle commune serait quasi-menacée (*compers*. Lucile Dewulf). Généralement, les territoires de chasse de ces deux espèces (milieux ouverts, boisés ainsi que les zones humides) se recouvrent. C'est le cas sur le Cirque de l'Essonne où le nombre de contacts semble également plus important dans la zone humide que sur les autres habitats prospectés (Figure 45). La présence des deux espèces dans une même niche écologique s'explique par le choix des proies dont la taille serait sélectivement différente (Arthur & Lemaire 2009).



Figure 45 : Localisation des espèces de chiroptères sur le Cirque de l'Essonne

6.6.3 Description de quelques espèces

La Pipistrelle de Kuhl est l'une des espèces les plus anthropophiles de France métropolitaine et l'une des plus opportunistes face à l'attraction des lampadaires urbains ceinturés d'insectes. Elle est connue pour choisir en priorité les bâtiments aussi bien en tant que gîte d'hiver (pour l'hibernation) qu'elle partage souvent avec la Pipistrelle commune, que d'été (pour la reproduction) (Arthur & Lemaire 2009). Sur le territoire régional, elle est déterminante ZNIEFF par la présence de sites de reproduction ou d'hivernage. Sur le Cirque de l'Essonne, aucun gîte n'a été détecté puisque ce n'est pas la méthode d'inventaire qui a été sélectionnée et que leur recherche demande des moyens matériels et humains bien trop élevés. Cependant, elle a été observée en activité de chasse grâce au détecteur à ultrasons. Selon le CSRPN ÎdF & la DIREN ÎdF 2002, les gîtes de l'espèce ne sont connus que dans les départements des Yvelines et de la Seine-et-Marne. Aussi, il se pourrait que des gîtes se trouvent sur, ou à proximité du site, bien que l'espèce n'ait été contactée que le 29 juillet, durant sa période de reproduction (Arthur & Lemaire 2009).

La Pipistrelle commune, quant à elle, est la chauve-souris la plus commune d'Europe. Elle est présente de manière homogène sur toute son aire de répartition et ce de manière grégaire (Arthur & Lemaire 2009). À l'instar de la Pipistrelle de Kuhl, elle n'est pas lucifuge et chasse régulièrement à proximité des éclairages urbains. Ses gîtes sont également majoritairement en bâtiments.

6.6.4 Conclusion

Le site est assez pauvre en chiroptères malgré la présence de la zone humide et de zones ouvertes, terrains de chasse privilégiés des chauves-souris. Seules deux espèces ont été inventoriées.

Le Cirque de l'Essonne étant ceinturé par un tissu urbain dense, il n'est donc pas étonnant d'avoir détecté uniquement des espèces anthropophiles. À noter que le bureau d'études Alisea avait contacté une Notule commune sur les coteaux de Lisses lors de ses inventaires mammifères de 2012, 2013 et 2014 (Alisea SARL 2015a). Cette dernière est une espèce qui vit habituellement en boisements mais qui semble s'être facilement adaptée aux milieux urbains (Arthur & Lemaire 2009).

6.7 LE CAMPAGNOL AMPHIBIE

6.7.1 Méthodologie

Pour le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), des indices de présence ont été recherchés au niveau du fossé situé au sud de la zone humide et de la mare la plus à l'ouest (Figure 46). Les éléments recherchés sont des traces d'empreintes, de coulées (indices de passages marqués dans la végétation), des terriers, des restes de nourriture appelés réfectoires dont l'organisation des reliquats de végétaux en tas sont caractéristiques de l'espèce ; ou encore des crottes, souvent vertes, isolées ou organisées en crottiers, qui diffèrent et sont reconnaissables des autres espèces de rongeurs. Un unique passage a été réalisé à cet effet le 12 septembre 2016.



Figure 46 : Localisation des secteurs prospectés à la recherche du Campagnol amphibie

6.7.2 Résultats des prospections

Sur le Cirque de l'Essonne, aucune trace pouvant indiquer la présence du Campagnol amphibie n'a été découverte. En effet, au moment de la prospection, le fossé n'était pas en eau et la végétation était desséchée. L'effort de prospection étant insuffisant en 2016, des passages supplémentaires seraient à réaliser.

6.8 AUTRES GROUPES RECENSES

Les groupes suivants n'ont pas fait l'objet d'inventaires spécifiques. Néanmoins, quelques observations ont pu être recueillies lors des prospections effectuées sur le Cirque de l'Essonne.

6.8.1 Les reptiles

Trois espèces de reptiles ont été découvertes : l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) et le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) (Figure 47).



Figure 47 : Localisation des espèces de reptiles observées sur le Cirque de l'Essonne

Ces trois espèces de reptile sont toutes communes pour l'Île-de-France (Tableau XI). Aucune n'est menacée de disparition selon la liste rouge des reptiles de France métropolitaine (UICN France *et al.* 2015). Cependant, elles bénéficient d'une protection réglementaire à l'échelle nationale (ANSRf 2007a). Alors que l'Orvet fragile ne bénéficie que d'une protection nationale au titre de l'individu (Article 3, Tableau XI), la Couleuvre à collier à l'instar du Lézard des murailles, voient également leur habitat protégé (Article 2, Tableau XI).

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de rareté selon la base de donnée Cettia	•	Espèce réglementée de portée nationale selon la Liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection
Anguis fragilis	Orvet fragile	С	LC	Article 3
Natrix natrix	Couleuvre à collier	С	LC	Article 2
Podarcis muralis	Lézard des murailles	С	LC	Article 2

Tableau XI : Statuts des espèces de reptiles observées sur le Cirque de l'Essonne

L'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) est un lézard apode, semi-fouisseur (Figure 48). Son alimentation est essentiellement composée de gastéropodes et de lombrics (Vacher & Geniez *coord*. 2010). Il possède une large gamme d'habitats, bien qu'il semble préférer les secteurs ombragés et humides où il peut creuser et se cacher plus facilement (Lescure & Massary *coord*. 2012). Cette espèce, très discrète, passe la majorité de son temps enfouie sous terre ou cachée sous la couverture herbacée (Vacher & Geniez *coord*. 2010). Sur le Cirque de l'Essonne 11 observations d'Orvet fragile ont été réalisées (Figure 47). Il s'agit aussi bien de mâles, de femelles, que de juvéniles, observés soit sous des plaques de bois ou d'autres matériaux issus de dépôts sauvages, soit en lisières à des fins de thermorégulation. À l'instar de nombreux reptiles, il se rencontre facilement en lisière de boisement, le long de haies ou de talus, où il s'expose immobile, à la chaleur des rayons du soleil (Vacher & Geniez *coord*. 2010).



Figure 48 : Orvet fragile observé sur le Cirque de l'Essonne

La Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) quant à elle, se nourrit principalement d'amphibiens qu'elle chasse en nageant à la surface de l'eau. En conséquence, elle avoisine essentiellement les zones humides, riches en ressources alimentaires (Lescure & Massary *coord*. 2012). Sur le Cirque de l'Essonne, un seul individu adulte a été observé en activité de thermorégulation au sein de la zone humide (Figure 47). Cette espèce est menacée par la pollution et par la disparition de ses habitats de chasse. Elle est également impactée par la raréfaction de sa ressource alimentaire (les amphibiens, eux-mêmes impactés par la chute des populations d'insectes et la destruction des zones humides) (Vacher & Geniez *coord*. 2010).

Plus commune que les deux autres, le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) est une espèce très ubiquiste et insectivore (Lescure & Massary *coord*. 2012). Il s'adapte aisément aux milieux anthropisés tels que les bords de chemins, les talus de bois, les murets de pierre, les carrières et de manière générale à tous les milieux rocheux ou composés d'anfractuosités (Vacher & Geniez *coord*. 2010). Sur le Cirque de l'Essonne, le Lézard des murailles a été observé à 4 reprises (Figure 47).

Pour conclure, les enjeux pour les reptiles se concentrent sur les lisières qui leur apportent une zone propice à la thermorégulation comme une cachette en cas de prédation venue du ciel.

6.8.2 Les orthoptères

54 données d'orthoptères ont été récoltées sur le Cirque de l'Essonne pour 14 espèces identifiées (Tableau XII). Aucune ne semble menacée à l'échelle nationale, ou dans le nord de l'hexagone (Sardet & Defaut *coord*. 2004).

Nom latin	Nom vernaculaire	Indice de rareté régionale selon Cettia	Espèce réglementée de portée régionale selon la Liste des insectes protégés en Île-de-France : Article 1	Déterminante ZNIEFF
Chorthippus dorsatus	Criquet verte-échine	С		ZNIEFF
Chorthippus parallelus	Criquet des pâtures			
Chrysochraon dispar	Criquet des clairières	С		
Conocephalus fuscus	Conocéphale bigarré	С		
Gomphocerippus rufus	Gomphocère roux	С		
Oecanthus pellucens	Grillon d'Italie	AR	PR	ZNIEFF
Phaneroptera falcata	Phanéroptère commun	С		
Phaneroptera nana	Phanéroptère méridional	С		ZNIEFF
Pholidoptera griseoaptera	Decticelle cendrée	С		
Roeseliana roeselii	Decticelle bariolée	С		ZNIEFF
Ruspolia nitidula	Conocéphale gracieux	С	PR	ZNIEFF
Tetrix ceperoi	Tétrix des vasières	RR		
Tetrix subulata	Tétrix riverain	R		
Tettigonia viridissima	Grande Sauterelle verte	С		

Tableau XII : Statuts des espèces d'orthoptères observées sur le Cirque de l'Essonne

D'un point de vue régional, le Tétrix des vasières (*Tetrix ceperoi*) est très rare, le Tétrix riverain (*Tetrix subulata*) est rare et le Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*) est assez rare à l'inverse des 12 autres espèces qui semblent communes ou dont la rareté n'a pu être déterminée (Tableau XII). Toujours en Île-de-France, le Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*) et le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*) sont protégés (ANSRf 1993), mais aussi déterminants ZNIEFF à l'instar du Criquet verte-échine (*Chorthippus dorsatus*), du Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*) et de la Decticelle bariolée (*Roeseliana roeselii*). Ainsi, 5 espèces d'orthoptères sont déterminantes ZNIEFF sur le Cirque de l'Essonne.

Rare et très rare, les deux espèces de *Tetrix* répertoriées sur le site sont typiques des milieux humides, comme les vasières. Elles sont connues pour vivre en communautés où elles coexistent aisément (Bellmann & Luquet 2009). Sur la Cirque, le Tétrix des vasières (*Tetrix ceperoi*) a été observé au sud de la zone humide, tandis que le Tétrix riverain (*Tetrix subulata*) a été vu à l'est de celle-ci, face au stade Robinson (Figure 49).

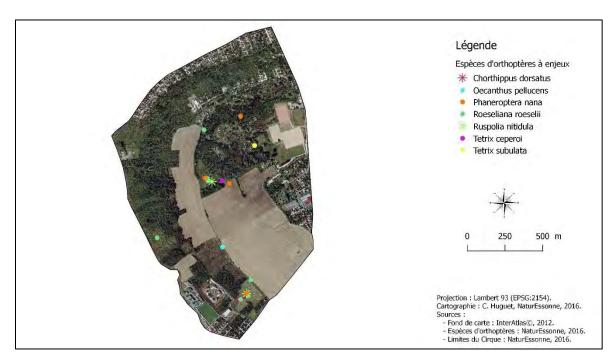


Figure 49 : Localisation des espèces d'orthoptères à enjeux observées sur le Cirque de l'Essonne

Thermophile, assez rare, protégé et déterminant ZNIEFF en région francilienne (Tableau XII), le Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*) affectionne plutôt les pelouses sèches, riches en végétation arbustives (Bellmann & Luquet 2009). Un juvénile de l'espèce a été observé dans une friche herbacée des coteaux calcaires au nord du collège de Villabé (Figure 49). Également protégé et déterminant ZNIEFF, le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*) (Figure 50) fréquente quant à lui, aussi bien les prairies humides que les pelouses sèches (Bellmann & Luquet 2009). De ce fait, il n'est pas étonnant qu'il ait été retrouvé au sein d'une friche humide comme d'une friche sèche (Figure 49).



Figure 50 : Ruspolia nitidula observé sur le Cirque de l'Essonne

Pour conclure, les enjeux pour les orthoptères du Cirque de l'Essonne se concentrent sur les friches herbacées des coteaux calcaires ainsi que sur les friches humides de Corbeil-Essonnes (Figure 49).

6.8.3 Les hétérocères

En France, il existe environ 330 espèces de « papillons de jours » (rhopalocères) et plus de 5000 espèces de « papillons de nuit » (hétérocères) (Dewulf & Houard *coord*. 2016). Pour rappel, sur le Cirque de l'Essonne 23 espèces de rhopalocères ont été identifiées, et comme le montre le Tableau XIII, 29 espèces d'hétérocères ont été identifiées. Parmi elles, 2 espèces sont assez rares pour la région selon la base de données naturalistes « Cettia » (l'Acidalie ocreuse (*Idaea ochrata*) et le Bombyx du Saule (*Leucoma salicis*)), 9 sont communes, 8 sont très communes et 9 n'ont pas d'indice de rareté en raison d'un manque de données les concernant pour permettre leur classement.

Tableau XIII : Statuts des espèces d'hétérocères observées sur le Cirque de l'Essonne

Nom latin	Nom vernaculaire	Indice de rareté régionale selon la base de données Cettia	Protection européenne au titre de Natura 2000
Agriphila geniculea			
Amphipyra pyramidea	Pyramide		
Anania verbascalis			
Autographa gamma	Gamma	CC	
Camptogramma bilineata	Brocatelle d'or	CC	
Chrysoteuchia culmella			
Crambus perlellus			
Cydalima perspectalis	Pyrale du buis	Introduite et envahissante	
Ematurga atomaria	Phalène picotée	С	
Epirrhoe alternata	Alternée	CC	
Euclidia glyphica	Doublure jaune	С	
Euplagia quadripunctaria	Écaille chinée	С	Habitats annnexe II
Evergestis pallidata			
Idaea ochrata	Acidalie ocreuse	AR	
Lasiocampa quercus	Bombyx du Chêne	CC	
Leucoma salicis	Bombyx du Saule	AR	
Macroglossum stellatarum	Moro-Sphinx	CC	
Macrothylacia rubi	Bombyx de la Ronce	С	
Malacosoma neustria	Bombyx à livrée	С	
Mythimna albipuncta	Point blanc	CC	
Nomophila noctuella			
Opisthograptis luteolata	Citronnelle rouillée	CC	
Pediasia luteella			
Pyrausta aurata			
Scopula nigropunctata	Acidalie étrille	С	
Scotopteryx chenopodiata	Phalène de l'Ansérine	С	
Siona lineata	Phalène blanche	С	
Thyatira batis	Batis	CC	
Timandra comae	Timandre aimée	С	

Une espèce introduite et envahissante, la Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) a été repérée sur le site d'étude. Ce papillon originaire d'Asie, semble avoir été observé pour la première fois en France en 2008 (https://fr.wikipedia.org). Sur le Cirque, un adulte a été vu en septembre 2016 en lisière ouest de la grande friche humide (Figure 51). Ses chenilles qui se nourrissent donc

de buis, occasionnent des dégâts considérables sur les populations européennes de buis (*Buxus sp*) en raison de l'absence, dans ce secteur géographique, de prédateurs naturels de la Pyrale. Cependant, son hôte arbustif n'a pas été contacté lors des sorties botaniques. Il s'agirait alors sûrement d'un individu en déplacement.

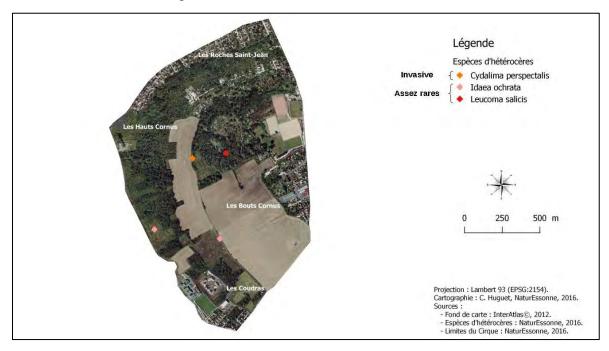


Figure 51 : Localisation de certaines espèces d'hétérocères sur le Cirque de l'Essonne

Enfin, tandis que l'Acidalie ocreuse (*Idaea ochrata*) est une espèce abondante en France que l'on rencontre facilement en milieux ouverts la journée, le Bombyx du Saule (*Leucoma salicis*) affectionne davantage les bois humides et les ripisylves où se trouvent généralement les plantes hôtes de ses chenilles (les saules (*Salix sp*) et les peupliers (*Populus sp*) (Robineau *coord*. 2011). La première espèce a été vue dans un premier temps au sein d'une friche herbacée, puis dans une friche arbustive en cours de fermeture sur les coteaux, tandis que la seconde a été observée en plein cœur de la zone humide boisée (Figure 51). Leur localisation sur le Cirque de l'Essonne correspond à leur écologie.

6.8.4 Les autres insectes

Concernant les autres groupes d'insectes, 15 coléoptères, 19 diptères, 8 hémiptères, 7 hyménoptères, 1 mantoptère, 2 mécoptères, 1 neuroptère et 1 trichoptère ont été recensés sur le Cirque de l'Essonne (Tableau XIV), soit un total de 54 espèces pour 85 données récoltées.

Tableau XIV : Autres groupes d'insectes recensés sur le Cirque de l'Essonne et leurs statuts

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire	Espèce réglementée de portée régionale selon la Liste des insectes protégés en Île- de-France : Article 1	Déterminante ZNIEFF	Commentaire
	Acilius sulcatus				
	Agapanthia villosoviridescens				
	Coccinella septempunctata	Coccinelle à 7 points			
	Dytiscus dimidiatus				
	Elaphrus cupreus				
	Harmonia axyridis	Coccinelle asiatique			Espèce introduite envahissante
0.1	Ilybius fuliginosus				
Coleoptera	Liopterus haemorrhoidalis				
	Lixus iridis			ZNIEFF	
	Oedemera nobilis				
	Platambus maculatus				
	Potosia cuprea	Cétoine cuivrée			
	Pyrochroa serraticornis				
	Rhagonycha fulva				
	Rutpela maculata	Lepture tacheté			
	Bombylius major	2001010101010			
	Episyrphus balteatus				
	Eristalis arbustorum				
	Eristalis intricaria				
	Eristalis nemorum				
	Eristalis pertinax				
	Eristalis tenax				
	Helophilus pendulus				
	Helophilus trivittatus				
Diptera	Heptatoma pellucens				
2.50.0.	Myathropa florea				
	Sepedon sphegea				
	Sphaerophoria scripta				
	Stomorhina lunata				
	Stratiomys singularior				
	Syritta pipiens				
	Tipula paludosa				
	Volucella inanis				
	Xylota segnis				
	Aelia acuminata				
	Cicadella viridis				
	Coreus marginatus				
	Graphosoma italicum				
Hemiptera	Himacerus mirmicoides				
	Nepa cinerea				
	Notonecta glauca				
	Stictocephala bisonia				Espèce introduite

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire	Espèce réglementée de portée régionale selon la Liste des insectes protégés en Île- de-France : Article 1	Déterminante ZNIEFF	Commentaire
	Diplolepis rosae				
	Halictus scabiosae				LC liste rouge
	Anthidium septemspinosum				DD liste rouge
Llymonontoro	Anthidium manicatum				LC liste rouge
Hymenoptera	Macrophya montana				
	Vespa velutina	Frelon asiatique			Espèce introduite envahissante
	Vespa crabro	Frelon européen			
Mantoptera	Mantis religiosa	Mante religieuse	PR	ZNIEFF	
Mecoptera	Panorpa communis				
Mecoplera	Panorpa vulgaris				
Neuroptera	Chrysopa perla				
Trichoptera	Trichostegia minor				

Ces groupes taxonomiques étant rarement inventoriés, il n'existe pas de statut de rareté régional pour les espèces qui les composent. Cependant, deux d'entre elles sont déterminantes ZNIEFF pour l'Île-de-France : *Lixus iridis*, un charançon de grande taille dont les élytres pubescents sont jaunâtres, et la Mante religieuse (*Mantis religiosa*) dont la femelle est célèbre pour avoir tendance à dévorer le mâle après s'être accouplée (Figure 52). Cette dernière qui occupe les friches herbacées où elle chasse d'autres insectes à l'affût, est également protégée régionalement (ANSRf 1993). Le Charançon a été observé dans la zone humide (Figure 53). La Mante religieuse a été vue à deux reprises, dans les friches herbacées des Coudras (Figure 53). Enfin, deux espèces introduites et envahissantes bien connues du grand public ont été aperçues. Il s'agit du Frelon asiatique (*Vespa velutina*) et de la Coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*) (Figure 53). L'existence de ruchers sur les coteaux, ressource alimentaire facile à exploiter pour le Frelon asiatique, peut favoriser la présence de celui-ci sur le Cirque de l'Essonne.



Figure 52 : Mantis religiosa observée sur la zone à urbaniser des Coudras

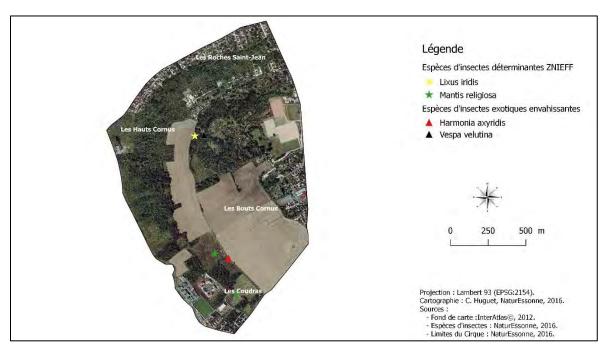


Figure 53 : Localisations de certaines espèces d'insectes sur le Cirque de l'Essonne

7 INTERETS DES HABITATS

En 2016, NaturEssonne n'a pas réalisé de relevé de végétation visant à déterminer les habitats en place sur le Cirque. Cependant, en 2015, le bureau d'études Alisea avait caractérisé les habitats de l'entité sur les deux communes de la Communauté d'Agglomération d'Évry-Centre-Essonne, à savoir Lisses et Villabé (Figure 54).

Parmi les habitats identifiés, 5 sont remarquables : c'est-à-dire qu'il s'agit soit d'habitats d'intérêts communautaires (inscrits à l'Annexe I de la Directive de l'Union Européenne « Habitats-Faune-Flore »), soit d'habitats déterminants ZNIEFF pour la région Île-de-France (Tableau XV).

Tableau XV : Habitats remarc	quables des communes	de Lisses et Vil	llabé sur le Cirqu	ie de l'Essonne (A	<i>Alisea SARL 2015a)</i>

Habitat remarquable	Code CORINE Biotope	Nom CORINE Biotope	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat déterminant de ZNIEFF en Ile- de-France
Prairies mésophiles de fauche	38.2	Prairies de fauche de basse altitude	6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude	Oui
Ourlets à Sison et Gesse des bois	34.42	Lisières mésophiles		Oui
Mosaïques de prairies de fauche et de fruticées calcicoles	38.2 x 31.812	Prairies de fauche de basse altitude x Fruticées à Prunelliers et Troènes	6510 – Prairies maigres de fauche de basse altitude	Oui
Pelouses marneuses	34.32	Pelouses calcaires sub- atlantiques semi-arides	62.10 - Pelouses sèches semi- naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	Oui
Aulnaies-Frênaies	44.3	Forêts de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens	91EO - Forêts alluviales résiduelles	Non

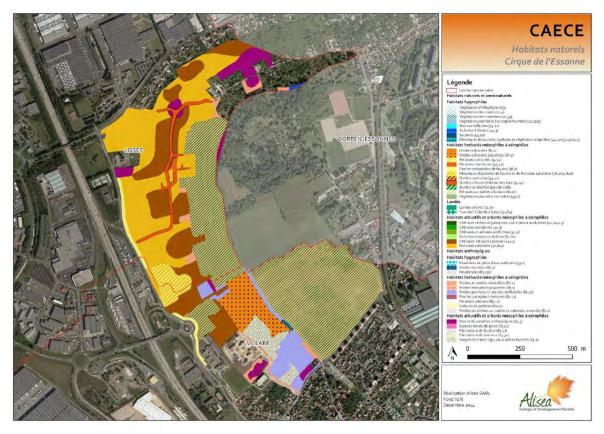


Figure 54 : Habitats naturels du Cirque de l'Essonne répertoriés sur les communes de Lisses et Villabé (Alisea SARL 2015a)

Un habitat remarquable hygrophile d'intérêt communautaire a été identifié au nord de la zone humide (Figure 54), sur la commune de Lisses. Il s'agit de l'Aulnaie-Frênaie riveraine, une formation végétale caractéristique des forêts alluviales résiduelles. Sa présence témoigne de l'existence d'un sol composé d'alluvions tourbeuses. L'absence de caractérisation sur Corbeil-Essonnes laisse suggérer que l'Aulnaie-Frênaie puisse s'étendre sur le reste de la zone humide, où Carrière en 2003 avait décrit une Peupleraie et une Saulaie-Frênaie. En Île-de-France, cet habitat est répandu dans les vallées mais souvent mal conservé. Il est menacé par la pollution des cours d'eau, le drainage de sols et la modification du régime hydrologique visant à contenir les zones d'expansions des crues. L'Aulnaie-Frênaie a un fort intérêt fonctionnel puisqu'il participe à l'épuration des eaux et permet de prévenir du risque d'inondation (Fernez *et al. coord.* 2015).

À cette liste d'habitats inscrits à l'annexe I de la directive précédemment citée, 2 habitats de milieux ouverts se sont également distingués sur les coteaux : les prairies de fauches et les pelouses sèches d'embuissonnement sur sol calcaire. Les prairies de fauches ont un fort intérêt pour la reproduction des oiseaux et des insectes. Elles hébergent également des espèces végétales patrimoniales. Cet habitat est menacé par la disparition du pâturage et par l'intensification des pratiques agricoles. Il a fortement régressé en région (Fernez *et al. coord.* 2015). Les pelouses calcicoles quant à elles sont des témoins paysagers de l'activité agropastorale. Elles sont relictuelles. Leurs menaces sont les mêmes que pour les prairies de fauche. Cependant leur intérêt patrimonial et fonctionnel est bien plus important pour la dynamique des systèmes de coteaux calcaires (Fernez *et al. coord.* 2015).

Enfin, les coteaux calcaires du Cirque de l'Essonne comprennent 3 habitats déterminants ZNIEFF de milieux ouverts qui nécessitent un entretien régulier pour se maintenir : les prairies mésophiles de fauche, les pelouses marneuses et les lisières mésophiles. En Île-de-France, les prairies de fauche sont patrimoniales uniquement si les communautés qui les caractérisent sont non amendées et préfèrent une disponibilité en éléments nutritifs moyenne (Fernez *et al. coord.* 2015). Les ourlets calcicoles mésophiles présentent une végétation assez banale mais jouent un rôle primordial dans la dynamique des systèmes prairiaux. De plus, en participant à la mosaïque des habitats, ils jouent un rôle de refuge majeur pour les espèces animales et servent donc de continuité écologique (Fernez *et al. coord.* 2015).

8 Interest fonctionnels

La zone humide située dans la partie inférieure du Cirque de l'Essonne constitue un bassin naturel d'expansion des crues. L'ensemble de la partie basse du Cirque aux alentours de ce secteur, est classé en zone d'aléas faible, allant de moyen à très fort par endroits, permettant l'écoulement et l'expansion des crues (comme ce fut le cas pour la crue de l'Essonne en juin 2016). Elle joue également un rôle tampon pour les eaux de ruissellement (BCEOM 1994). Malheureusement, ce service écosystémique normalement assuré par les milieux naturels n'est plus garanti. En cause : l'urbanisation croissante et future du sous bassin versant du Cirque que constitue le sud des coteaux calcaires sur Villabé (BCEOM 1994). La zone humide, en plus d'être largement dégradée et polluée semble donc partiellement fonctionnelle (Plan-programme Conseil départemental de l'Essonne 2016). Un diagnostic approfondi de la fonctionnalité du milieu serait intéressant à prévoir.

De plus, le Cirque de l'Essonne assure un intérêt fonctionnel comme continuité écologique que ce soit en tant que réservoir de biodiversité qu'en tant que corridor écologique. En effet, ses coteaux calcaires ont été identifiés par la Communauté d'Agglomération d'Évry-Centre-Essonne (CAECE) comme réservoirs de biodiversité mais aussi comme un corridor de milieux calcaires à fonctionnalité réduite (Alisea SARL 2015b). Sans entretien ces milieux évolueront naturellement vers un boisement. Le maintien de cette continuité nécessite donc la mise en place de mesures de gestion et de préservation. Enfin, grâce à sa mosaïque d'habitats, il semble que le Cirque de l'Essonne pourrait jouer un rôle fonctionnel dans la libre circulation des espèces et ce aussi bien pour la sous-trame arborée, herbacée, de grandes cultures que celles des milieux aquatiques.

9 Interets patrimoniaux complementaires

En plus des intérêts liés à sa qualité écologique et biologique, le Cirque de l'Essonne est remarquable par son paysage, son patrimoine géologique et par son histoire. Autant de sujets passionnants qui pourraient être utilisés comme supports pédagogiques.

9.1 Interet geologique

Le Cirque de l'Essonne a été recensé dans l'inventaire départemental du patrimoine géologique de l'Essonne (Viette 2004a). L'intérêt géomorphologique du site repose sur son relief de méandre fossile entaillant la plateforme structurale de Brie (Viette 2004a). Haut d'une quarantaine de mètres, le versant externe du méandre témoigne de l'activité érosive intense de la

rivière Essonne à cette époque. Le Calcaire de Champigny, formation sédimentaire créée à l'Eocène, affleure de manière naturelle au niveau des Roches Saint Jean (Figure 55). Selon Viette 2004a « C'est un des rares exemples géomorphologiques d'un escarpement rocheux naturel du calcaire de Champigny en Essonne ». Avec les alluvions anciennes qui occupent le fond de la zone humide, il s'agit des deux points d'affleurement géologiques remarquables du Cirque de l'Essonne (Viette 2004a). En effet, c'est dans ces marais tourbeux que la rivière Essonne avait creusé son lit.

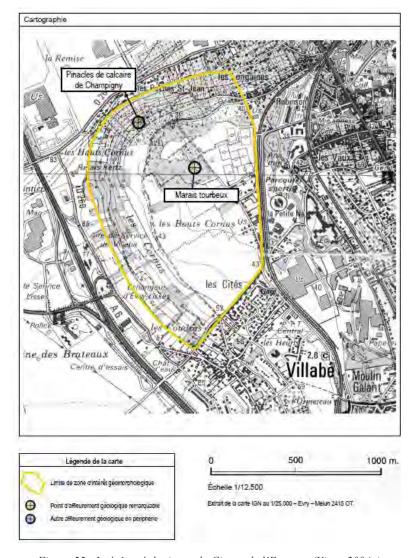


Figure 55 : Intérêts géologiques du Cirque de l'Essonne (Viette 2004a)

9.2 INTERET PAYSAGER

Selon Viette 2004a, le Cirque de l'Essonne «présente une des formes de relief les plus marquées de l'Essonne ». Il s'inscrit dans un paysage de transition entre les plateaux agricoles de l'Hurepoix et les vallées de l'Essonne et de la Seine (Alisea SARL 2015a). De par sa topographie, le site présente de nombreux points de vue propices à la lecture du paysage, notamment depuis les coteaux calcaires sur la vallée, (Viette 2004b). Malheureusement, ils tendent à disparaître en raison de l'enfrichement des coteaux et de l'apparition de nouvelles constructions.

9.3 Interet historique

Depuis le Moyen-Âge, l'exposition sud des coteaux calcaires est favorable à la culture de la vigne. Aux XVIIIème et XIXème siècles, le vignoble du Cirque de l'Essonne occupait les versants les plus escarpés, tandis que les zones moins pentues étaient recouvertes d'arbres fruitiers (Viette 2004b). Aujourd'hui en se promenant le long des coteaux, il n'est pas rare de rencontrer des reliquats de ces anciens vergers. Le vin local, vendu à Paris, était désigné sous l'appellation de « Picolo » (Viette 2004b).

Sur Villabé, les anciennes cités Darblay font parties du patrimoine historique de la ville (Figure 7). Bâties au XXème siècle elles servaient à loger les ouvriers de la papeterie de l'Essonne. Sous l'essor industriel et les problèmes de production, la déprise de la vigne s'est enclenchée. De nombreux vignerons ont quitté leurs terres pour venir travailler à l'usine (Viette 2004b). La famille Darblay, pour le développement de son industrie papier, est l'instigatrice de la plantation de peupliers présente, encore aujourd'hui, dans la zone humide du Cirque de l'Essonne.

Pour finir, d'un point de vue archéologique, il semblerait que le Cirque de l'Essonne abrite les vestiges d'un four à chaux gallo-romain (*com. pers.* Nathalie MARTINS).

10 UNE ZNIEFF SUR LE CIRQUE DE L'ESSONNE?

Un des objectifs de l'étude menée était d'étudier la possibilité d'intégrer le Cirque de l'Essonne dans une ZNIEFF. Le recensement d'habitats et d'espèces déterminants confirme l'intérêt biologique du Cirque, et par conséquent l'intérêt de son inscription au sein de l'inventaire ZNIEFF. Ci-après sont résumées les principales caractéristiques qui seront mises en avant lors de la proposition de création d'une ZNIEFF sur le Cirque de l'Essonne.

10.1 CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

Le périmètre proposé par NaturEssonne pour délimiter l'entité naturelle du Cirque de l'Essonne se base sur sa géomorphologie (Figure 55, Figure 3). Il représente une surface totale d'environ 190 hectares.

10.2 BILAN DES HABITATS REMARQUABLES

Trois habitats déterminants ZNIEFF ont été recensés sur le Cirque de l'Essonne par le bureau d'études Alisea (Tableau XV). Il s'agit des prairies mésophiles de fauche, des pelouses marneuses et des lisières mésophiles (Figure 56). Ils représentent à eux trois moins de 10 % de la surface totale de la zone d'étude. Cependant, l'ensemble des habitats n'a pas été déterminé puisque sur Corbeil-Essonnes, Alisea n'est pas intervenue. En effet, la commune ne fait pas partie de la CAECE. Enfin, le pourcentage des 8 typologies de milieux rencontrés se trouve à la Figure 8.

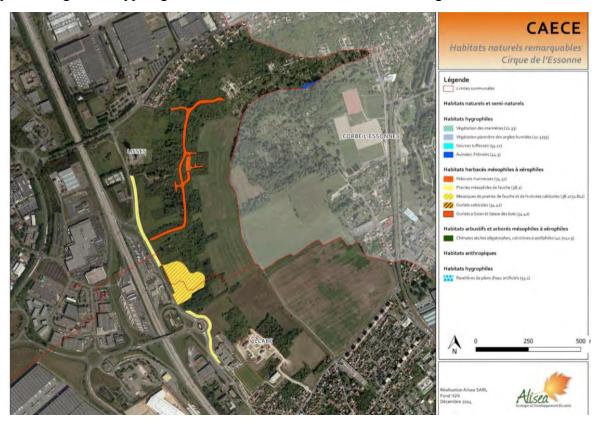


Figure 56 : Habitats naturels remarquables recensés sur le Cirque de l'Essonne (Alisea SARL 2015a)

10.3 BILAN DES ESPECES REMARQUABLES

Au total, 28 espèces déterminantes ZNIEFF ont été recensées sur le Cirque de l'Essonne : 4 plantes, 4 oiseaux, 10 odonates, 3 rhopalocères, 1 chiroptère, 5 orthoptères et 1 coléoptère (Tableau XVI et Figure 57).

Tableau XVI : Espèces déterminantes ZNIEFF observées sur le Cirque de l'Essonne

Taxon	Nom latin	Nom vernaculaire	
	Euphorbia palustris	Euphorbe des marais	
Plante	Euphorbia platyphyllos	Euphorbe à feuilles larges	
Plante	Fumaria capreolata	Fumeterre grimpante	
	Ranunculus circinatus	Renoncule divariquée	
	Acrocephalus palustris	Rousserolle verderolle	
Oiseau	Falco subbuteo	Faucon hobereau	
Oiseau	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	
	Pernis apivorus	Bondrée apivore	
Chauve-souris	Pipistrellus kuhlii	Pipistrelle de Kuhl	
	Aeshna grandis	Grande aeschne	
	Brachytron pratense	Aeschne printanière	
	Calopteryx virgo	Caloptéryx vierge	
	Coenagrion pulchellum	Agrion joli	
	Gomphus pulchellus	Gomphe joli	
Odonate	Lestes dryas	Leste dryade	
	Libellula fulva	Libellule fauve	
	Onychogomphus forcipatus	Gomphe à pinces	
	Orthetrum brunneum	Orthétrum brun	
	Orthetrum coerulescens	Orthetrum bleuissant	
	Apatura ilia	Petit Mars	
Rhopalocère	Iphiclides podalirius	Flambé	
	Thecla betulae	Thécla du Bouleau	
	Chorthippus dorsatus	Criquet verte-échine	
	Oecanthus pellucens	Grillon d'Italie	
Orthoptère	Phaneroptera nana	Phanéroptère méridional	
	Roeseliana roeselii	Decticelle bariolée	
	Ruspolia nitidula	Conocéphale gracieux	
Coléoptère	Lixus iridis		

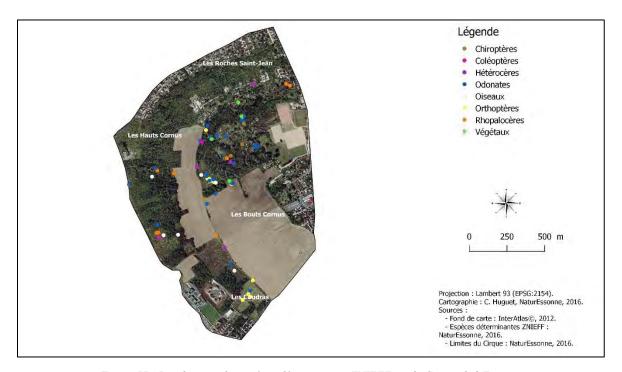


Figure 57 : Localisation des espèces déterminantes ZNIEFF sur le Cirque de l'Essonne

10.4 LIENS ECOLOGIQUES ET FONCTIONNELS AVEC D'AUTRES ZNIEFF

Le Cirque de l'Essonne se trouve dans la continuité des ZNIEFF des marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine dont il se rapproche par son histoire et sa géologie, puisqu'il a été créé au Quaternaire par le dernier méandre de la rivière Essonne avant sa conjonction avec la Seine. De plus il se trouve dans leur continuité écologique puisqu'il abrite des habitats humides et tourbeux, de forêts alluviales riveraines ainsi que des espèces similaires d'odonates comme la Grande æschne (*Aeshna grandis*), l'Agrion joli (*Coenagrion pulchellum*) ou encore la Libellule fauve (*Libellula fulva*).

11 CONCLUSION GENERALE

Les inventaires réalisés en 2016 ont permis de mettre en avant la richesse écologique du Cirque de l'Essonne, aussi bien en termes de biodiversité qu'en termes d'habitats.

Malgré les fortes dégradations que subit le boisement humide à Corbeil-Essonnes, des espèces patrimoniales arrivent encore à subsister. On peut notamment souligner la présence de 2 espèces d'odonate vulnérables en Île-de-France (*Lestes dryas* et *Coenagrion pulchellum*) ainsi qu'une belle population de *Triturus cristatus*. Au vu de la destruction rapide de ce milieu naturel par le mitage (et qui s'accélère ces dernières années), la situation de la faune et de la flore devient préoccupante. Ainsi, il est maintenant urgent d'agir afin, dans un premier temps, de stopper la destruction et la dégradation de la zone humide, puis dans un second temps, de restaurer les milieux trop dégradés afin qu'ils redeviennent favorables à la faune et la flore du Cirque.

Les espèces remarquables du coteau sont majoritairement liées à des milieux ouverts associés à des haies (*Thymelicus acteon*, *Oecanthus pulchellus*, *Lanius collurio* ...). Sur les coteaux du Cirque de l'Essonne, les milieux ouverts ne cessent de régresser au profit de milieux arborés par manque d'entretien. Afin de préserver la faune et la flore des milieux ouverts du Cirque, une gestion pour maintenir ces milieux ouverts est nécessaire. À l'instar de la zone humide, il convient de stopper l'étalement urbain et le mitage qui détruisent et fragmentent les coteaux.

En plus de refléter la richesse du site, les résultats de cette étude pourront notamment appuyer l'intégration du Cirque de l'Essonne en tant qu'entité géomorphologique naturelle au sein de l'inventaire ZNIEFF, mais aussi permettre de bien prendre en compte la faune et la flore présentes dans les futurs projets d'aménagements et documents territoriaux concernant ce site (Annexe IV, Annexe V, Annexe VI & Annexe VII).

BIBLIOGRAPHIE

- Alisea SARL (2015a), Schéma de cohérence écologique Tome II Diagnostic du territoire Rapport final, *Communauté d'Agglomération Evry-Centre-Essonne*, 310.
- Alisea SARL (2015b), Schéma de cohérence écologique Tome II Programme d'actions Rapport final, *Communauté d'Agglomération Evry-Centre-Essonne*, 128.
- ARTHUR Laurent & Michèle LEMAIRE (2009), Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et suisse, *Biotope, Mèze, Parthénope, MNHN, Paris*, 544.
- Assemblée Nationale et Sénat de la République française (ANSRf) (1993), Arrêté du 22 juillet 1993 relatif à la liste des insectes protégés en région Ile-de-France complétant la liste nationale, *Journal officiel n° 221 du 23 septembre 1993*, 13236.
- Assemblée Nationale et Sénat de la République française (ANSRf) (2007a), Arrêté du 19 Novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, *Journal officiel n° 0293 du 18 décembre 2007*, 20363.
- Assemblée Nationale et Sénat de la République française (ANSRf) (2007b), Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, *Journal officiel n° 108 du 10 mai 2007*, 8367.
- Assemblée Nationale et Sénat de la République française (ANSRf) (2009), Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, *Journal officiel n° 0282 du 5 décembre 2009*, 21056.
- AUVERT S., S. FILOCHE, M. RAMBAUD, A. BEYLOT & F. HENDOUX (2011), Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France, *Paris*, 80.
- BCEOM (1994), Schéma directeur d'assainissement Essonne rive gauche Le Cirque de l'Essonne, Syndicat intercommunal d'assainissement de la région de Corbeil-Essonnes, 19.
- BELLMANN Heiko (2006), Quel est donc ce papillon?, Nathan, 455.
- BELLMANN Heiko & Gérard LUQUET (2009), Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale, *Delachaux et Niestlé*, *Les guides du naturaliste*, 383.
- BIRARD J., M. ZUCCA, G. LOIS & Natureparif (2012), Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France, *Paris*, 72.
- CARRIERE Marc, Eric DUFRENE & Pierre DUFRENE (2003), Cirque naturel de l'Essonne Diagnostic écologique et propositions de gestion Communes de Lisses, Villabé et Corbeil-Essonnes, Les Snats, Conservatoire Départemental des Espaces Naturels Sensibles, 130.
- Conseil départemental de l'Essonne (2016), Cirque naturel de l'Essonne Document de travail Juin 2016- Plan programme 2017-2012, *Conseil départemental de l'Essonne*, 88.
- Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN ÎdF) & Direction Régionale de l'Environnement (DIREN ÎdF) (2002), Guide méthodologique pour la création de ZNIEFF en Îlede-France, Cachan, *Direction Régionale de l'Environnement*, 208.

- D'AGUILAR Jacques & Jean-Louis DOMANGET (1998), Guide des libellules d'Europe et d'Afrique du Nord, *Delachaux et Niestlé*, *Les guides du naturaliste*, 463.
- DEWULF Lucile & Xavier HOUARD (coord.) (2016), Liste rouge des Rhopalocères et des Zygènes d'Île-de-France, Natureparif Office pour les insectes et leur environnement Association des Lépidoptéristes de France, Paris, 88.
- DOUX Yves & Christian GIBEAUX (2007), Les Papillons de jour d'Île-de-France et de l'Oise, *Biotope, Mèze, Parthénope, MNHN, Paris*, 288.
- DUGUET Rémi & Frédéric MELKI (2003), Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg, Parthénope, Biotope, Mèze, France, 480.
- FERNEZ Thierry, Pierre LAFON & Frédéric HENDOUX (coord.) (2015), Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France, Conservatoire botanique national du Bassin Parisien, DRIEE d'Île-de-France, Paris, Volume II: Manuel pratique, 224.
- FROC Sylvain & David PECQUET *coord*. (2011), Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles 2012-2021 Atlas des projets de périmètres départementaux d'intervention foncière, *Conseil général de l'Essonne et Biotope*, 91.
- GRAND Daniel & Jean-Pierre BOUDOT (2006), Les libellules de France, Belgique et Luxembourg, *Biotope, Mèze, Parthénope*, 480.
- HOUARD Xavier, Florence MERLET, Delphine LYX & Emilie PORTE (2013), Déclinaison régionale Île-de-France du Plan national d'actions en faveur des Odonates (2013-2017), Office pour les insectes et leur environnement Société française d'Odonatologie / DRIEE d'Île-de-France, 70.
- HOUARD Xavier & Florence MERLET (coord.) (2014), Liste rouge régionale des libellules d'Îlede-France, Natureparif Office pour les insectes et leur environnement Société française d'Odonatologie, Paris, 80.
- JAUZEIN Philippe & Olivier NAWROT (2011), Flore d'Île-de-France, Quae, 972.
- LAFRANCHIS Tristan (2000), Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles, *Parthénope, Biotope, Mèze, France*, 448.
- LE MARECHAL Pierre, David LALOI & Guilhem LESAFFRE (2013), Les oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage, *CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris*, 512.
- LESCURE Jean & Jean-Christophe de MASSARY (coord.) (2012), Atlas des Amphibiens et Reptiles de France, Biotope, Mèze, MNHN, Paris, Inventaires & biodiversité, 272.
- MORELLI Julien (2012), Le Cirque de l'Essonne un espace naturel urbain, École Supérieure d'Architecture des Jardins, 101.
- NaturEssonne (2016), Atlas départemental des oiseaux nicheurs de l'Essonne Période 2004-2013, *NaturEssonne*, 244.
- ROBINEAU Roland (*coord.*) (2011), Guides des papillons nocturnes de France : plus de 1620 espèces décrites et illustrées, *Delachaux & Niestlé*, *Les guides du naturaliste*, 288.

- ROGER O. & V. TANGUY (2016), 110001514 VALLEE DE L'ESSONNE DE BUTHIERS A LA SEINE, *OGE, INPN, SPN-MNHN Paris*, 49.
- SABOURIN Gaëlle (2002), 110001527 ZONE HUMIDE D'ECHARCON DU BOUCHET A MENNECY, *NaturEssonne, INPN, SPN-MNHN Paris*, 10.
- SABOURIN Gaëlle (2003), 110001528 ZONE HUMIDE DU PETIT MENNECY A MOULIN GALANT, *NaturEssonne, INPN, SPN-MNHN Paris*, 10.
- SARDET Eric & Bernard DEFAUT (coord.) (2004), Les Orthoptères menacés en France Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques, *Matériaux Orthoptériques et Entomocénotiques*, 9 : 125-137.
- UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2009), La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Mammifères de France métropolitaine, *Paris*, *France*, 12.
- UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2012), La Liste rouge des espèces menacées en France
- Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine, *Paris, France*, 18.
- UICN France, MNHN & SHF (2015), La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine, *Paris, France*, 12.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016a), La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Oiseaux de France métropolitaine, *Paris, France*, 32.
- UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016b), La Liste rouge des espèces menacées en France Chapitre Libellules de France métropolitaine, *Paris, France*, 12.
- VANAPPELGHEM Cédric (2007), Protocole du Nouvel Atlas des Odonates de la région Nord-Pasde-Calais, *Le Héron 40 (1)*, 43 – 52.
- VACHER Jean-Pierre & Michel GENIEZ (coord.) (2010), Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse, *Biotope, Mèze, Parthénope, MNHN, Paris*, 544.
- VIETTE Philippe (2004a), Additif à l'inventaire du patrimoine géologique de l'Essonne (91) Inventaire et évaluation de 10 nouveaux sites, *In Situ*, Conseil général de l'Essonne, 59.
- VIETTE Philippe (2004b), Le Cirque naturel de l'Essonne Lisses Villabé Corbeil-Essonnes Synthèse historique Recueil de témoignages Identification des sources patrimoniales, *In Situ*, Conseil général de l'Essonne ,33.

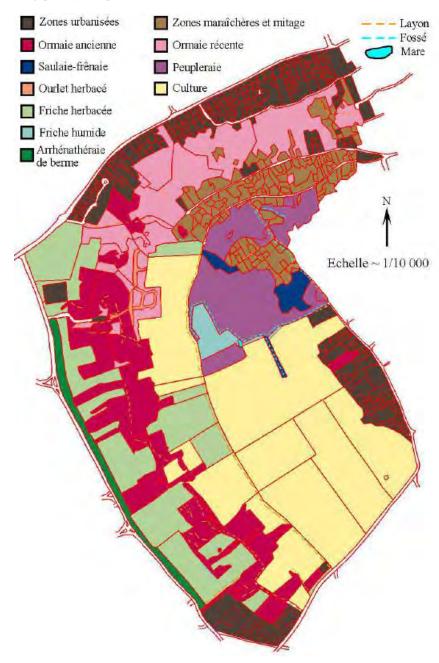
WEBOGRAPHIE

La Pyrale du buis [en ligne]. Disponible sur : < https://fr.wikipedia.org > (consulter en décembre 2016).

ANNEXES

Annexe I : Unités écologiques définies par « Les Snats » en 2003	70
Annexe II : Liste des espèces végétales recensées sur le Cirque de l'Essonne	71
Annexe III : Localisation des oiseaux protégés en France sur le Cirque de l'Essonne	74
Annexe IV : Localisation des espèces protégées recensées sur le Cirque de l'Essonne	74
Annexe V : Localisation des espèces d'oiseaux protégées sur le Cirque de l'Essonne	75
Annexe VI : Localisation des espèces d'amphibiens, de chiroptères et de reptiles protégées	sur le
Cirque de l'Essonne	75
Annexe VII : Localisation des espèces d'insectes protégées sur le Cirque de l'Essonne	76

Annexe I : Unités écologiques définies par « Les Snats » en 2003



Annexe II : Liste des espèces végétales recensées sur le Cirque de l'Essonne

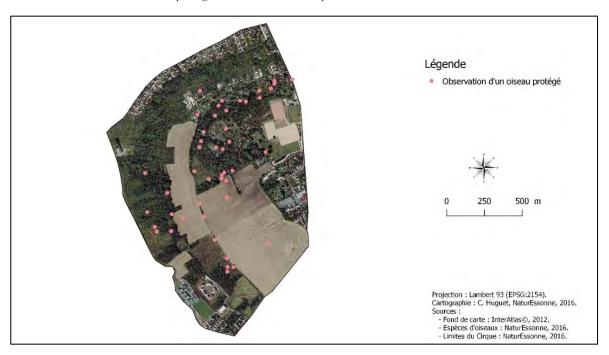
Nom latin Nom vernaculaire N							
Agrostis stolorifera Agrostis stolorifera Agrostis stolorifera Agrostis stolorifera Agrostis stolorifera Agrostis stolorifera Alisma lanceolatum Plantain d'eau à feuilles AR En régression LC Alisma plantago- Alisma periodata Brossion LC Althaea officinalis Ancacmptis Orchs pyramidal PC En expansion LC Antantisicos yvestris Antiniscos yvestris Aquilegia vulgaris Ancolie vulgarie AR En régression LC Artemisia vulgaris Armoise commune CC En expansion LC Artemisia vulgaris Armoise commune CC En expansion LC Artemisia vulgaris Barbarée commune CC En expansion LC Barbarea vulgaris Barbarée commune C En expansion LC C En expansion L	Nom latin	Nom vernaculaire	rareté régionale selon la Flore d'Île de France paru en	vulnérabilité régionale selon la Flore d'Île de France paru en	menace selon la Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île de France paru en 2011 et actualisée		Commentaire
Agransia eupatoria Aigremoine CC Stable LC Affarsia fanceolatum Plantain d'eau à feuilles AR En régression LC Alisma plantago Grand plantain d'eau à feuilles AR En régression LC Alisma plantago Grand plantain d'eau AC En régression LC Alisma plantago Grand plantain d'eau AC En régression LC Alisma plantago Grand plantain d'eau AC En régression LC Alisma plantago Grand plantain d'eau AC En régression LC Alisma periolata Alliaire CC Stable LC Alisma plantago Grand plantain d'eau AC En expansion LC Alisma plantago Grand plantain d'eau AC En expansion LC Alisma plantago CC En expansion LC Anisantha sterilis Brome stérile CC En expansion LC Anisantha sterilis Brome stérile CC En expansion LC Anisantha sterilis Ancolie vulgaire AR En régression LC Artemisia vulgaris Ancolie vulgaire AR En régression LC Artemisia vulgaris Armoise commune CC En expansion LC Artemisia vulgaris Armoise commune CC En expansion LC Artemisia vulgaris Armoise commune CC En expansion LC Artemisia vulgaris Barbarée commune CC En expansion LC Barbarea vulgaris Barbarée commune CC Stable LC Carex vivient Laiche de sioue CC Stable LC Carex vivient Laiche hérissée CC Stable LC Carex vivient Laiche des ha	Achillea millefolium	Achillée millefeuille	CC	Stable	LC		
Agrostide stolonifère Alisma lanceolatum Plantain d'eau à feuilles AR En répression LC Alisma plantago- Grand plantain d'eau AC En régression LC Alisma plantago- Alilaire Alliaire Alliaire AR En régression LC Alisma plantago- Alliaire AR AC En régression LC Alliaire Alliaire AC Alliaire Alliaire AC Alliaire AC Alliaire Alliaire CC Stable LC Alliaire Ancamptis Orchis pyramidal PC En expansion LC Anscamptis Ancolie vulgaris Ancolie vulgaris Aristolochia clematitis Aristolochia clematitis Aristolochia clematitis Aristolochia clematitis Aristolochia clematitis Aristolochia clematitis Aristolochia commune CC Artemisa vulgaris Armosio commune CC En expansion LC Artemisa vulgaris Armosio commune CC En expansion LC Asparagus officinalis Asperge officinale C En expansion LC Asparagus officinalis Asperge officinale C En expansion LC C En expansion LC C En expansion LC Asparagus officinalis Asperge officinale C En expansion LC	Agrimonia eupatoria	Aigremoine		Stable			
Alisma planecolatum Alisma plantango Grand plantani dreau à feuilles Alisma plantango Grand plantani dreau AC En régression LC Alitaria petiolata Alilaire CCS stable LC CE nexpansion LC Ansantha sterilis Brome stérile CCC En expansion LC Antiriscus sylvestris CC En expansion LC Antiriscus sylvestris Ancolie vulgaire Ancolie vulgaire Ancolie vulgaire Ariscolochia clematitis Aristoloche clématite Aristolochia clematitis Aristoloche clématite Aristolochia clematitis Aristoloche clématite CCC En expansion LC Arum maculatum Gouet tâcheté CCC Stable LC Arum maculatum Gouet tâcheté CCC Stable LC Arum aculatum Gouet tâcheté CCC Stable Barbarea vulgaris Barbarée commune CCC En expansion LC Barbarea vulgaris Barbarée commune CCC En expansion LC CC En ex		Agrostide stolonifère					
Alisaria palontago- Aliaria petiolata Ariaria sterilis Orchis pyramidal PC En expansion LC Anisantha sterilis Anisantha sterilis Anisantha sterilis Anteniscus sylvestris Cerfeuil des bois CC En expansion LC Anthriscus sylvestris Cerfeuil des bois CC En expansion LC Antistolochia clematitis Aristolochia clematitis Aristoloc				En régression	LC		
Alliaira petiolata Althaea officinalis Guimauve officinale PC En expansion LC Anacamptis Orchis pyramidal PC En expansion LC Anisantha sterilis Brome sterile CC En expansion LC Anthriscus sylvestris Caretil des bois CC En expansion LC Anthriscus sylvestris Antisolochia clematitis Antisolochia	Alisma plantago-	Grand plantain d'eau					
Althaea officinalis Guimauwe officinale PC En expansion LC Anacamptis Orchis pyramidal PC En expansion LC Anisantha sterilis Brome stérile CC En expansion LC Anthriscus sylvestris Cerfeuil des bois CC En expansion LC Anthriscus sylvestris Cerfeuil des bois CC En expansion LC Anthriscus sylvestris Careuil des bois CC En expansion LC Aristolochia clematitis Aristoloche clématite PC En régression LC Artemisia vulgaris Amoise commune CC En expansion LC Arum maculatum Gouet tâcheté CC Stable LC Asparagus officinalis Asperge officinale C En expansion LC Asparagus officinalis Asperge officinale C En expansion LC Barbarea vulgaris Pâquerette CC En expansion LC Bellis perennis Pâquerette CC En expansion LC Bellis perennis Pâquerette PC Stable LC Bryonia cretica subsp. Racine-vierge CC Stable LC Bryonia cretica subsp. Racine-vierge CC Stable LC Carex filacca Laiche distique AR En régression NT Carex filacca Laiche distique AR En régression NT Carex filaca Laiche des rives C Stable LC Carex ruprina Lai							
Ansantha sterilis Brome stérile CC En expansion LC Antisantha sterilis Brome stérile CC En expansion LC Antisantha sterilis Brome stérile CC En expansion LC Antihiscus sylvestris Cerfeuil des bois CC En expansion LC Aquilegia vulgaris Ancolie vulgaire AR En régression LC Artenisia vulgaris Artisoloche clématite PC En régression LC Artemisia vulgaris Armoise commune CC En expansion LC Artemisia vulgaris Armoise commune CC En expansion LC Artemisia vulgaris Armoise commune CC Stable LC Artenisia vulgaris Barbarée commune C Estable LC Barbarea vulgaris Barbarée commune C Stable LC Balackstonia perfoliata Chlorette PC Stable LC Barbarea vulgaris Barbarée commune C Stable LC Barbarea vulgaris Barbarée commune C Stable LC Balackstonia perfoliata Chlorette PC Stable LC Calamagrostide C Stable LC Carex disticha Laîche distitue AR En régression NT Carex flacca Laîche glauque C Stable LC Carex hita Laîche defisitique C Stable LC Carex hita Laîche defisitique C Stable LC Carex sylvatica Laîche des bois CC Stable LC Carex sylvatica Laîche des bois CC Stable LC Centaurium erythraea Érythrée petite- C Stable LC Centaurium majus Grande chéliodine CC Stable LC Convolvulus sepium Chenopodium album Chenopode blanc CC En expansion LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Convolvulus sepium Liset CC CE Repansion LC Convolvulus armeria Oeillet erhangeante C Stable LC Convolvulus armeria Oeillet erhangeante C Stable LC Convolvulus armeria Oeillet erhangeante C C En expansion LC CE plantinus armeria Oeillet erhangeante C C Stable LC Convolvulus armeria Decentification CC Stable LC C Stable LC Convolvulus armeria Decentification CC Stable LC C Stable LC Convolvulus armeria Decentification CC Stable LC C Stable LC Convolvulus armeria Decentification CC Stable LC C							
Anthriscus sylvestris Cerfeuil des bois CC En expansion LC Anthriscus sylvestris Cerfeuil des bois CC En expansion LC Anthriscus sylvestris Cerfeuil des bois CC En expansion LC Aristolochia Clematitis Aristoloche Clématite PC En régression LC Aristolochia Clematitis Aristoloche Clématite PC En régression LC Aristolochia Clematitis Aristoloche Clématite PC En régression LC Arum maculatum Gouet tâcheté CC Stable LC Asparagus officinalis Asperge officinale C En expansion LC Barbarea vulgaris Barbareé commune C Stable LC Balis perennis Păquerette CC En expansion LC Blackstonia perfoliata Proprinti Colorette PC Stable LC C En expansion LC Blackstonia perfoliata Proprinti Colorette PC Stable LC C Stable LC Carex distinct Proprinti Carex flacca Laiche distique AR En régression NT Carex flacca Laiche distique AR En régression NT Carex flacca Laiche distique C Stable LC Carex viprina Laiche des rives C Stable LC Carex riparia Laiche des rives C Stable LC Carex sylvatica Laiche des rives C Stable LC Carex riparia Laiche des rives C Stable LC Carex riparia Laiche des rives C Stable LC Carex sylvatica Laiche des rives C Stable LC Corround and pum Chénopode blanc CC En expansion LC Corround area Proprieta Proprie							
Anthriscus sylvestris Cerfeuil des bois CC En expansion LC							
Aguilegia vulgaris Ancolie vulgaire Aristolochia clematitis Aristolochia clematitis Aristoloche clématite PC En régression LC Artemisia vulgaris Armoise commune CC En expansion LC Arum maculatum Gouet tâcheté CC Stable LC Stable LC Asparagus officinalis Asperge officinale C En expansion LC En expansion LC Barbarea vulgaris Barbarée commune C Stable LC En expansion LC Barbarea vulgaris Barbarée commune C Stable LC En expansion LC Bellis perennis Pâquerette CC En expansion LC Ellackstonia perfoliata Chorette PC Stable LC En expansion LC							
Aristolochia clematitis Aristoloche clématite PC En régression LC Artemisia vulgaris Armoise commune CC En expansion LC Arum macultatum Gouet tâcheté CC Stable LC Asparaqus officinalis Barbarée commune C En expansion LC Barbarea vulgaris Barbarée commune C Stable LC Barbarea vulgaris Barbarée commune C Stable LC Bellis perennis Pâquerette CC En expansion LC Blackstonia perfoliata Biryonia cretica subsp. Racine-vierge CC Stable LC Carex disticha Laîche distique AR En régression NT Carex flacca Laîche distique AR En régression NT Carex flacca Laîche distique Carex hirta Laîche térissée C Stable LC Carex cuprina Laîche curvée AC Stable LC Carex riparia Laîche des rives C Stable LC Carex sylvatica Carex sylvatica Laîche des bois CC Stable LC Carex sylvatica Carex sylvatica Carex laîche des bois CC Stable LC Carex sylvatica Chelidonium majus Grande chélidoine CC Stable LC Centaurium reythraea Crise des champs CC En expansion LC Cirsium arvense Cirse des champs CC En expansion LC Cornolla varia Cornolle changeante Cornolle changeante CC Stable LC Cornuls sepium Liset CC Stable LC Cornuls vialba Clématite des haies CC En expansion LC Cornuls verian Cornolle changeante CC Stable LC Cornuls vialba Clématite des haies CC En expansion LC Cornuls senguin Liset CC Stable LC Cornuls vialba Clématite des haies CC En expansion LC Cornuls verian Cornu							
Artemisia vulgaris Armoise commune CC En expansion LC Arum maculatum Gouet tâcheté CC Stable LC Asparagus officinalis Asperge officinale C En expansion LC Barbarea vulgaris Barbarée commune C Stable LC Bellis perennis Pâquerette CC En expansion LC Blackstonia perfoliata Chlorette PC Stable LC Crava disticha Laîche distique C Stable LC Carex disticha Laîche distique AR En régression NT Carex flacca Laîche distique C Stable LC Carex flacca Laîche distique C Stable LC Carex flacca Laîche distique C Stable LC Carex niparia Laîche des veries C Stable LC Carex viprina Laîche des rives C Stable LC Carex vipriada Laîche des rives C							
Arum maculatum Gouet tâcheté CC Stable LC Asparagus officinalis Asperge officinale C En expansion LC Barbarea vulgaris Barbarée commune C Stable LC C Bellis perennis Pâquerette CC En expansion LC Blackstonia perfoliata Chlorette PC Stable LC C En expansion LC Blackstonia perfoliata Chlorette PC Stable LC C C Stable LC C C C C C C C C							
Asparaqus officinalis Asperge officinale C En expansion LC	3						
Barbarea vulgaris Barbarée commune C Stable LC							
Bellis perennis Pâquerette CC En expansion LC							
Blackstonia perfoliata Chlorette PC Stable LC							
Bryonia cretica subsp. Racine-vierge CC Stable LC							
Calamagrostis epigejos Calamagrostide C Stable LC Carex disticha Laîche distique AR En régression NT Carex flacca Laîche glauque C Stable LC Carex hirta Laîche hérissée C Stable LC Carex cuprina Laîche des rives C Stable LC Carex riparia Laîche des bois CC Stable LC Carex riparia Laîche des bois CC Stable LC Carex sylvatica Laîche des bois CC Stable LC Carex sylvatica Laîche des bois CC Stable LC Centurium erythraea Érythrée petite- C Stable LC Centurium erythraea Érythrée petite- C Stable LC Chénopodium album Chénopode blanc CC Stable LC Chenopodium album Chénopode blanc CC En expansion LC Cirse des champs CC En expansion							
Carex disticha Laîche distique AR En régression NT Carex flacca Laîche glauque C Stable LC Carex nirta Laîche hérissée C Stable LC Carex cuprina Laîche des rives C Stable LC Carex riparia Laîche des bois CC Stable LC Carex sylvatica Laîche des bois CC Stable LC Centaurium erythraea Ērythrée petite C Stable LC Centaurium erythraea Ērythrée petite C Stable LC Cheidonium majus Grande chélidoine CC Stable LC Chenopodium album Chénopode blanc CC En expansion LC Cirisum arvense Cirse des champs CC En expansion LC Clematis vitalba Clématite des haies CC En expansion LC Cornovilus sepium Liset CC Stable LC Cornovilus vavius sepium Liset							
Carex flacca Laîche glauque C Stable LC Carex hirta Laîche hérissée C Stable LC Carex cuprina Laîche cuivrée AC Stable LC Carex riparia Laîche des rives C Stable LC Carex sylvatica Laîche des bois CC Stable LC Centaurium erythraea Érythrée petite C Stable LC Chelidonium majus Grande chélidoine CC Stable LC Chenopodium album Chénopode blanc CC En expansion LC Chenopodium album Chénopode blanc CC En expansion LC Cirisum arvense Cirse des champs CC En expansion LC Clematis vitalba Clématite des haies CC En expansion LC Cornoulvalus sepium Liset CC En expansion LC Cornulus availus sepium Liset CC Stable LC Cornulus availuna Noisetier <td< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></td<>							
Carex hirta Laîche hérissée C Stable LC Carex cuprina Laîche cuivrée AC Stable LC Carex riparia Laîche des rives C Stable LC Carex sylvatica Laîche des bois CC Stable LC Centaurium erythraea Érythrée petite- C Stable LC Chelidonium majus Grande chélidoine CC Stable LC Chenopodium album Chénopode blanc CC En expansion LC Cirisum arvense Cirse des champs CC En expansion LC Clematis vitalba Clématite des haies CC En expansion LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Cornvolvulus sepium Liset CC Stable LC Cornvolvulus sepium Liset CC Stable LC Cornvolvulus sepium Liset C Stable </td <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>							
Carex cuprina Laîche cuivrée AC Stable LC Carex riparia Laîche des rives C Stable LC Carex sylvatica Laîche des bois CC Stable LC Centaurium erythraea Erythrée petite- C Stable LC Chelidonium majus Grande chélidoine CC Stable LC Chenopodium album Chénopode blanc CC En expansion LC Chenopodium album Chénopode blanc CC En expansion LC Cirisum arvense Cirse des champs CC En expansion LC Clematis vitalba Clématite des haies CC En expansion LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Cornilla varia Cornouiller sanguin CC Stable LC Cornilla varia Coronille changeante C Stable LC Cornilla varia Dait valuante							
Carex riparia Laîche des rives C Stable LC Carex sylvatica Laîche des bois CC Stable LC Centaurium erythraea Érythrée petite- C Stable LC Chelidonium majus Grande chélidoine CC Stable LC Chenopodium album Chénopode blanc CC En expansion LC Cirsium arvense Cirse des champs CC En expansion LC Cirsium arvense Cirse des champs CC En expansion LC Cirsium arvense Cirse des champs CC En expansion LC Clematis vitalba Clématite des haies CC En expansion LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Cornulla sarguinea Cornoille changeante C Stable LC Corvius avellana Noisetier CC En expansion LC Corvius avellana Noisetier CC En expansion LC Cartaegus monogyna A							
Carex sylvatica Laîche des bois CC Stable LC Centaurium erythraea Érythrée petite- C Stable LC Cheilidonium majus Grande chélidoine CC Stable LC Chenopodium album Chénopode blanc CC En expansion LC Cirisum arvense Cirse des champs CC En expansion LC Clematis vitalba Clématite des haies CC En expansion LC Clematis vitalba Clématite des haies CC En expansion LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Cornus sanguinea Cornouiller sanguin CC Stable LC Cornus savellana Noisetier CC Stable LC Corylus avellana Noisetier CC En expansion LC Corylus avellana Noisetier CC En expansion LC Corylus avellana Dactylis glomerata Dactyle aggloméré CC Stable LC Diant							
Centaurium erythraea Érythrée petite- C Stable LC Chelidonium majus Grande chélidoine CC Stable LC Chenopodium album Chénopode blanc CC En expansion LC Cirsum arvense Cirse des champs CC En expansion LC Clematis vitalba Clématite des haies CC En expansion LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Cornus sanguinea Cornoille changeante C Stable LC Cornus sanguinea			_				
Chelidonium majus Grande chélidoine CC Stable LC Chenopodium album Chénopode blanc CC En expansion LC Cirsium arvense Cirse des champs CC En expansion LC Clematis vitalba Clématite des haies CC En expansion LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Cornus sanguinea Cornoiller sanguin CC Stable LC Coronilla varia Coronille changeante C Stable LC Corylus avellana Noisetier CC En expansion LC Crataegus monogyna Aubépine à un style CC Stable LC Crataegus monogyna Aubépine à un style CC Stable LC Dianthus armeria Dactyle aggloméré CC Stable LC Dipsacus fullonum Cabaret des oiseaux CC Stable LC Echinochloa crus-galli Échinochloé Pied-de- CC En expansion LC Epilobium hir							
Chenopodium album Chénopode blanc CC En expansion LC Cirsium arvense Cirse des champs CC En expansion LC Clematis vitalba Clématite des haies CC En expansion LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Cornus sanguinea Cornouiller sanguin CC Stable LC Coronilla varia Coronille changeante C Stable LC Corylus avellana Noisetier CC En expansion LC Crataegus monogyna Aubépine à un style CC Stable LC Crataegus monogyna Aubépine à un style CC Stable LC Dianthus armeria Dactyle aggloméré CC Stable LC Dianthus armeria Deillet velu PC En régression LC Dipsacus fullonum Cabaret des oiseaux CC Stable LC Echinochloa crus-galli Échinochloé Pied-de- CC En expansion LC Epilobium h			_				
Cirsium arvense Cirse des champs CC En expansion LC Clematis vitalba Clématite des haies CC En expansion LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Cornus sanguinea Cornoille ranguin CC Stable LC Coronilla varia Coronille changeante C Stable LC Corylus avellana Noisetier CC En expansion LC Crataegus monogyna Aubépine à un style CC Stable LC Dactylis glomerata Dactyle aggloméré CC Stable LC Dianthus armeria Oeillet velu PC En régression LC Dipsacus fullonum Cabaret des oiseaux CC Stable LC Epinochloa crus-galli Échinochloé Pied-de- CC En expansion LC Epilobium hirsutum Épilobe hérissé CC En expansion LC Epilobium parviflorum Épilobe à petites fleurs C Stable LC Epip							
Clematis vitalba Clématite des haies CC En expansion LC Convolvulus sepium Liset CC Stable LC Cornus sanguinea Cornouiller sanguin CC Stable LC Coronilla varia Coronille changeante C Stable LC Corylus avellana Noisetier CC En expansion LC Crataegus monogyna Aubépine à un style CC Stable LC Dactylis glomerata Dactyle aggloméré CC Stable LC Dianthus armeria Deillet velu PC En régression LC Dipsacus fullonum Cabaret des oiseaux CC Stable LC Echinochloa crus-galli Échinochloé Pied-de- CC En expansion LC Epilobium hirsutum Épilobé hérissé CC En expansion LC Epilobium parviflorum Épilobe à petites fleurs C Stable LC Epilobium tetragonum Épilobe à tige carrée CC Stable LC <	*						
Convolvulus sepiumLisetCCStableLCCornus sanguineaCornouiller sanguinCCStableLCCoronilla variaCoronille changeanteCStableLCCorylus avellanaNoisetierCCEn expansionLCCrataegus monogynaAubépine à un styleCCStableLCDactylis glomerataDactyle aggloméréCCStableLCDianthus armeriaOeillet veluPCEn régressionLCDipsacus fullonumCabaret des oiseauxCCStableLCEchinochloa crus-galliÉchinochloé Pied-de-CCEn expansionLCEpilobium hirsutumÉpilobe hérisséCCEn expansionLCEpilobium parviflorumÉpilobe à petites fleursCStableLCEpilobium tetragonumÉpilobe à tige carréeCCStableLCEpipactis helleborineÉpipactis à largesCEn expansionLCEquisetum fluviatilePrêle des eauxAREn régressionLCErvum tetraspermumLentillonCStableLCEupatoriumEupatoire à feuilles deCCStableLCEuphorbia palustrisEuphorbe des maraisREn régressionNTZNIEFF							
Cornus sanguineaCornouiller sanguinCCStableLCCoronilla variaCoronille changeanteCStableLCCorylus avellanaNoisetierCCEn expansionLCCrataegus monogynaAubépine à un styleCCStableLCDactylis glomerataDactyle aggloméréCCStableLCDianthus armeriaOeillet veluPCEn régressionLCDipsacus fullonumCabaret des oiseauxCCStableLCEchinochloa crus-galliÉchinochloé Pied-de-CCEn expansionLCEpilobium hirsutumÉpilobe hérisséCCEn expansionLCEpilobium parviflorumÉpilobe à petites fleursCStableLCEpilobium tetragonumÉpilobe à tige carréeCCStableLCEpipactis helleborineÉpipactis à largesCEn expansionLCEquisetum fluviatilePrêle des eauxAREn régressionLCErvum tetraspermumLentillonCStableLCEupatoriumEupatoire à feuilles deCCStableLCEuphorbia palustrisEuphorbe des maraisREn régressionNTZNIEFF							
Coronilla variaCoronille changeanteCStableLCCorylus avellanaNoisetierCCEn expansionLCCrataegus monogynaAubépine à un styleCCStableLCDactylis glomerataDactyle aggloméréCCStableLCDianthus armeriaOeillet veluPCEn régressionLCDipsacus fullonumCabaret des oiseauxCCStableLCEchinochloa crus-galliÉchinochloé Pied-de-CCEn expansionLCEpilobium hirsutumÉpilobe hérisséCCEn expansionLCEpilobium parviflorumÉpilobe à petites fleursCStableLCEpilobium tetragonumÉpilobe à tige carréeCCStableLCEpipactis helleborineÉpipactis à largesCEn expansionLCEquisetum fluviatilePrêle des eauxAREn régressionLCErvum tetraspermumLentillonCStableLCEupatoriumEupatoire à feuilles deCCStableLCEuphorbia palustrisEuphorbe des maraisREn régressionNTZNIEFF	Convolvulus sepium						
Corylus avellana Noisetier CC En expansion LC Crataegus monogyna Aubépine à un style CC Stable LC Dactylis glomerata Dactyle aggloméré CC Stable LC Dianthus armeria Oeillet velu PC En régression LC Dipsacus fullonum Cabaret des oiseaux CC Stable LC Echinochloa crus-galli Échinochloé Pied-de- CC En expansion LC Epilobium hirsutum Épilobe hérissé CC En expansion LC Epilobium parviflorum Épilobe à petites fleurs C Stable LC Epilobium tetragonum Épilobe à tige carrée CC Stable LC Epipactis helleborine Épipactis à larges C En expansion LC Equisetum fluviatile Prêle des eaux AR En régression LC Ervum tetraspermum Lentillon C Stable LC Eupatorium Eupatoire à feuilles de CC Stable LC Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>							
Crataegus monogyna Aubépine à un style CC Stable LC Dactylis glomerata Dactyle aggloméré CC Stable LC Dianthus armeria Oeillet velu PC En régression LC Dipsacus fullonum Cabaret des oiseaux CC Stable LC Echinochloa crus-galli Échinochloé Pied-de- CC En expansion LC Epilobium hirsutum Épilobe hérissé CC En expansion LC Epilobium parviflorum Épilobe à petites fleurs C Stable LC Epilobium tetragonum Épilobe à tige carrée CC Stable LC Epipactis helleborine Épipactis à larges C En expansion LC Equisetum fluviatile Prêle des eaux AR En régression LC Ervum tetraspermum Lentillon C Stable LC Eupatorium Eupatoire à feuilles de CC Stable LC Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF							
Dactylis glomerata Dactyle aggloméré CC Stable LC Dianthus armeria Oeillet velu PC En régression LC Dipsacus fullonum Cabaret des oiseaux CC Stable LC Echinochloa crus-galli Échinochloé Pied-de- CC En expansion LC Epilobium hirsutum Épilobe hérissé CC En expansion LC Epilobium parviflorum Épilobe à petites fleurs C Stable LC Epilobium tetragonum Épilobe à tige carrée CC Stable LC Epipactis helleborine Épipactis à larges C En expansion LC Equisetum fluviatile Prêle des eaux AR En régression LC Ervum tetraspermum Lentillon C Stable LC Eupatorium Eupatoire à feuilles de CC Stable LC Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF							
Dianthus armeria Oeillet velu PC En régression LC Dipsacus fullonum Cabaret des oiseaux CC Stable LC Echinochloa crus-galli Échinochloé Pied-de- CC En expansion LC Epilobium hirsutum Épilobe hérissé CC En expansion LC Epilobium parviflorum Épilobe à petites fleurs C Stable LC Epilobium tetragonum Épilobe à tige carrée CC Stable LC Epipactis helleborine Épipactis à larges C En expansion LC Equisetum fluviatile Prêle des eaux AR En régression LC Ervum tetraspermum Lentillon C Stable LC Eupatorium Eupatoire à feuilles de CC Stable LC Euphorbia palustris Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF							
Dipsacus fullonum Cabaret des oiseaux CC Stable LC Echinochloa crus-galli Échinochloé Pied-de- CC En expansion LC Epilobium hirsutum Épilobe hérissé CC En expansion LC Epilobium parviflorum Épilobe à petites fleurs C Stable LC Epilobium tetragonum Épilobe à tige carrée CC Stable LC Epipactis helleborine Épipactis à larges C En expansion LC Equisetum fluviatile Prêle des eaux AR En régression LC Ervum tetraspermum Lentillon C Stable LC Eupatorium Eupatoire à feuilles de CC Stable LC Euphorbia palustris Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF							
Echinochloa crus-galli Échinochloé Pied-de- CC En expansion LC Epilobium hirsutum Épilobe hérissé CC En expansion LC Epilobium parviflorum Épilobe à petites fleurs C Stable LC Epilobium tetragonum Épilobe à tige carrée CC Stable LC Epipactis helleborine Épipactis à larges C En expansion LC Equisetum fluviatile Prêle des eaux AR En régression LC Ervum tetraspermum Lentillon C Stable LC Eupatorium Eupatoire à feuilles de CC Stable LC Euphorbia palustris Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF							
Epilobium hirsutum Épilobe hérissé CC En expansion LC Epilobium parviflorum Épilobe à petites fleurs C Stable LC Epilobium tetragonum Épilobe à tige carrée CC Stable LC Epipactis helleborine Épipactis à larges C En expansion LC Equisetum fluviatile Prêle des eaux AR En régression LC Ervum tetraspermum Lentillon C Stable LC Eupatorium Eupatoire à feuilles de CC Stable LC Euphorbia palustris Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF	Dipsacus fullonum	Cabaret des oiseaux					
Epilobium hirsutum Épilobe hérissé CC En expansion LC Epilobium parviflorum Épilobe à petites fleurs C Stable LC Epilobium tetragonum Épilobe à tige carrée CC Stable LC Epipactis helleborine Épipactis à larges C En expansion LC Equisetum fluviatile Prêle des eaux AR En régression LC Ervum tetraspermum Lentillon C Stable LC Eupatorium Eupatoire à feuilles de CC Stable LC Euphorbia palustris Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF	Echinochloa crus-galli	Échinochloé Pied-de-					
Epilobium tetragonum Épilobe à tige carrée CC Stable LC Epipactis helleborine Épipactis à larges C En expansion LC Equisetum fluviatile Prêle des eaux AR En régression LC Ervum tetraspermum Lentillon C Stable LC Eupatorium Eupatoire à feuilles de CC Stable LC Euphorbia palustris Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF				En expansion			
Epilobium tetragonum Épilobe à tige carrée CC Stable LC Epipactis helleborine Épipactis à larges C En expansion LC Equisetum fluviatile Prêle des eaux AR En régression LC Ervum tetraspermum Lentillon C Stable LC Eupatorium Eupatorium à feuilles de CC Stable LC Euphorbia palustris Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF	Epilobium parviflorum	Épilobe à petites fleurs					
Epipactis helleborine Épipactis à larges C En expansion LC Equisetum fluviatile Prêle des eaux AR En régression LC Ervum tetraspermum Lentillon C Stable LC Eupatorium Eupatoire à feuilles de cuphorbia palustris CC Stable LC Euphorbia palustris Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF			CC	Stable	LC		
Equisetum fluviatile Prêle des eaux AR En régression LC Ervum tetraspermum Lentillon C Stable LC Eupatorium Eupatoire à feuilles de Euphorbia palustris CC Stable LC Euphorbia palustris Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF							
Ervum tetraspermum Lentillon C Stable LC Eupatorium Eupatoire à feuilles de Euphorbia palustris CC Stable LC Euphorbia palustris Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF							
Eupatorium Eupatoire à feuilles de Euphorbia palustris CC Stable LC Euphorbia palustris Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF					LC		
Euphorbia palustris Euphorbe des marais R En régression NT ZNIEFF		Eupatoire à feuilles de					
		1 1				ZNIEFF	
		•					

		lastia a ala		Catégorie de		
		Indice de		menace selon		
		rareté	Indice de	la Liste rouge		
		régionale	vulnérabilité			
N. 1.0		selon la	régionale selon	régionale de la	Déterminante	
Nom latin	Nom vernaculaire	Flore d'Île	la Flore d'Île de	flore vasculaire	ZNIEFF	Commentaire
		de France	France paru en	d'Île de France	Z. V.Z.	
			7	paru en 2011		
		paru en	2011	et actualisée		
		2011		en 2014		
Ficaria verna	Ficaire à bulbilles	CC	Stable	LC		
Fragaria vesca	Fraisier sauvage	CC	Stable	LC		
Fraxinus excelsior	Frêne élevé	CC	Stable	LC		
Fumaria capreolata	Fumeterre grimpante	R	En régression	LC	ZNIEFF	
Galega officinalis	Lilas d'Espagne	AC	En expansion			Introduite
Galium aparine	Gaillet gratteron	CC	En expansion	LC		
Galium palustre	Gaillet des marais	AC	Stable	LC		
Geranium dissectum	Géranium découpé	CC	Stable	LC		
Geranium robertianum	Herbe à Robert	CC	En expansion	LC		
Geum urbanum		CC	LII €∧µaiiSiUII	LC		
	Benoîte commune		Ctobl-			
Glechoma hederacea	Lierre terrestre	CC	Stable	LC		
Hedera helix	Lierre grimpant	CC	En expansion	LC		
Helminthotheca	Picride fausse Vipérine	CC	En expansion	LC		
Heracleum	Patte d'ours	CC	En expansion	LC		
Himantoglossum	Orchis bouc	С	En expansion	LC		
Holcus lanatus	Houlque laineuse	CC	Stable	LC		
Hypochaeris radicata	Porcelle enracinée	R	Stable	LC		
Juglans regia	Nover	AC	Stable			Introduite
Juncus articulatus	Jonc à fruits luisants	AC	Stable	LC		
Juncus inflexus	Jonc glauque	C	Stable	LC		
Lamium album	Lamier blanc	CC	Stable	LC		
Lapsana communis	Lampsane commune	CC	En expansion	LC		
Lathyrus aphaca	Gesse aphylle	AR	En régression	LC		
		R	Stable	VU		
Lathyrus nissolia	Gesse sans vrille			LC		
Lathyrus sylvestris	Gesse des bois	AR	En régression			
Lathyrus tuberosus	Macusson	PC	En expansion	LC		
Lemna trisulca	Lentille d'eau à trois	PC		LC		
Ligustrum vulgare	Troëne	CC	Stable	LC		
Lonicera xylosteum	Chèvrefeuille des haies	С	Stable	LC		
Lotus corniculatus	Lotier corniculé	CC	Stable	LC		
Lysimachia arvensis	Mouron rouge	CC	Stable	LC		
Lysimachia	Lysimaque nummulaire	С	Stable	LC		
Lysimachia vulgaris	Lysimague commune	С	Stable	LC		
Lythrum hyssopifolia	Salicaire à feuilles	AR	Stable	LC		
Lythrum salicaria	Salicaire commune	CC	Stable	LC		
Malva alcea	Mauve alcée	PC	Stable	LC		
Matricaria chamomilla	Matricaire Camomille	C	Stable	LC		
Medicago arabica	Luzerne tachetée	C	Stable	LC		
Medicago lupulina	Luzerne lupuline	CC	Stable	LC		
Melilotus albus	Mélilot blanc			LC		Cryptogòno
		С	En expansion			Cryptogène
Mentha aquatica	Menthe aquatique	C	Stable	LC		Indus de de -
Myosotis sylvatica	Myosotis des forêts	AR	En expansion	LC		Introduite
Neottia cordata	Listère à feuilles	_				
Neottia ovata	Grande Listère	С	En expansion	LC		
Odontites vernus	Odontite rouge	AC	Stable	LC		
Ophrys apifera	Ophrys abeille	С	En expansion	LC		
Orchis purpurea	Orchis pourpre	С	En expansion	LC		
Persicaria amphibia	Persicaire flottante	С	Stable	LC		
Persicaria maculosa	Renouée Persicaire	CC	Stable	LC		
Phragmites australis	Roseau	С	Stable	LC		
Picris hieracioides	Picride éperviaire	CC	En expansion	LC		
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	CC	Stable	LC		
Plantago major	Plantain majeur	CC	Stable	LC		
Plantago major subsp.	Plantain intermédiaire	PC	Stable	LC		
		PC		VU		
Platanthera bifolia	Platanthère à deux	PC	En régression	VU	l	72/76

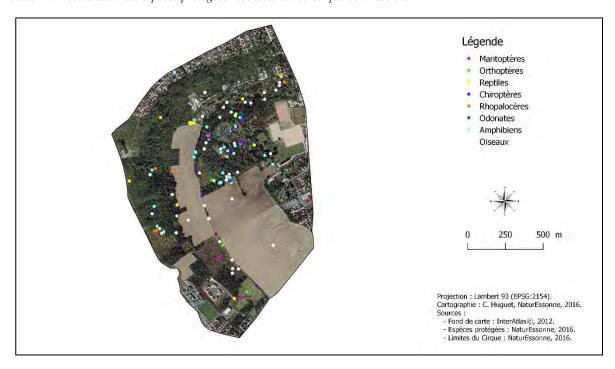
72/76

Nom latin	Nom vernaculaire	Indice de rareté régionale selon la Flore d'Île de France paru en 2011	Indice de vulnérabilité régionale selon la Flore d'Île de France paru en 2011	Catégorie de menace selon la Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île de France paru en 2011 et actualisée en 2014	Déterminante ZNIEFF	Commentaire
Platanthera chlorantha	Orchis vert	С	Stable	LC		
Polygonum aviculare	Renouée des oiseaux	CC	Stable	LC		
Potentilla reptans	Potentille rampante	CC	Stable	LC		
Pulicaria dysenterica	Pulicaire dysentérique	С	Stable	LC		
Quercus robur	Chêne pédonculé	CC	Stable	LC		
Ranunculus aquatilis	Renoncule aquatique	AR	En régression	LC		
Ranunculus auricomus	Renoncule à tête d'or	С	Stable	LC		
Ranunculus circinatus	Renoncule divariquée	R	En régression	VU	ZNIEFF	
Ranunculus repens	Renoncule rampante	CC	Stable	LC		
Ranunculus sceleratus	Renoncule scélérate	С	Stable	LC		
Reynoutria japonica	Renouée du Japon	С	Invasif			Introduite
Ribes rubrum	Groseillier rouge	CC	Stable	LC		Introduite
Rosa canina	Rosier des chiens	CC	Stable	LC		
Rubus caesius	Ronce bleue	CC	Stable	LC		
Rubus fruticosus	Ronce de Bertram	CC	Stable	LC		
Rumex acetosa	Oseille des prés	С	Stable	LC		Introduite
Rumex conglomeratus	Patience agglomérée	С	Stable	LC		
Rumex crispus	Rumex crépu	CC	Stable	LC		
Rumex obtusifolius	Patience à feuilles	CC	En expansion	LC		
Sambucus ebulus	Sureau yèble	С	En expansion	LC		
Samolus valerandi	Samole de Valerand	AR	En régression	NT		
Schedonorus	Fétuque Roseau	CC	En expansion	LC		
Schoenoplectus	Jone des chaisiers	PC	En régression	LC		
Scrophularia nodosa	Scrophulaire noueuse	C	Stable	LC		Intro duito
Senecio inaequidens	Séneçon du cap	AC CC	Invasif Stable	LC		Introduite
Senecio vulgaris Silene latifolia	Séneçon commun Compagnon blanc	CC	Stable	LC		
Silybum marianum	Chardon marie	RR	En régression	LC		Introduite
Sisymbrium officinale	Moutarde	CC	Stable	LC		miroduite
Solanum dulcamara	Douce amère	CC	En expansion	LC		
Solidago gigantea	Solidage géant	PC	En expansion	LC		Introduite
Sonchus asper	Laiteron épineux	CC	Stable	LC		introduite
Sonchus palustris	Laiteron des marais	AR	En expansion	LC		
Stachys palustris	Épiaire des marais	AC	Stable	LC		
Stellaria holostea	Stellaire holostée	C	Stable	LC		
Symphytum officinale	Grande consoude	CC	Stable	LC		
Tanacetum vulgare	Tanaisie commune	CC	Stable	LC		Introduite
Torilis arvensis	Torilis des champs	AC	Stable	LC		
Tragopogon pratensis	Salsifis des prés	AC	En régression	LC		
Trifolium dubium	Trèfle douteux	С	Stable	LC		
Trifolium repens	Trèfle rampant	CC	Stable	LC		
Trigonella altissima	Mélilot élevé	AR	En régression	LC		Identification
Tussilago farfara	Tussilage	CC	Stable	LC		
Typha angustifolia	Massette à feuilles	PC	En régression	LC		
Typha latifolia	Massette à larges	С	Stable	LC		
Ulmus minor	Petit orme	RR	En expansion	LC		
Urtica dioica	Ortie dioïque	CC	Stable	LC		
Verbena officinalis	Verveine officinale	CC	Stable	LC		
Veronica beccabunga	Cresson de cheval	AC	En régression	LC		
Veronica catenata	Véronique aquatique	R	En régression	LC		
Viburnum opulus	Viorne obier	С	Stable	LC		
Vicia cracca	Vesce cracca	С	Stable	LC		
Vicia hirsuta	Vesce hérissée	С	Stable	LC		
Vicia sativa	Vesce cultivée	CC	Stable	LC		Lat. 1.25
Vinca major	Pervenche majeure				l	Introduite

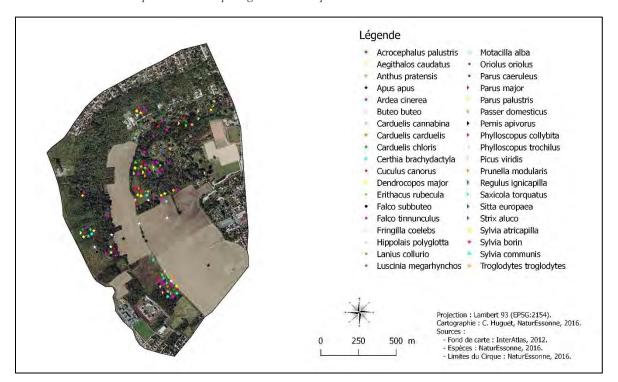
Annexe III : Localisation des oiseaux protégés en France sur le Cirque de l'Essonne



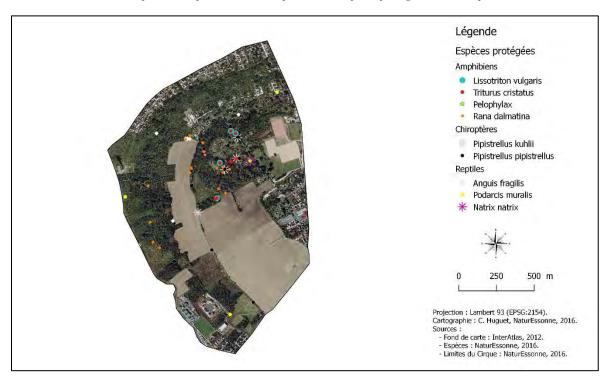
Annexe IV : Localisation des espèces protégées recensées sur le Cirque de l'Essonne



Annexe V : Localisation des espèces d'oiseaux protégées sur le Cirque de l'Essonne



Annexe VI: Localisation des espèces d'amphibiens, de chiroptères et de reptiles protégées sur le Cirque de l'Essonne



Annexe VII : Localisation des espèces d'insectes protégées sur le Cirque de l'Essonne

